L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : No 73, rue de Chartres, | NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 14 OCTOBRE 1863. | Entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS;
MERCREDI MATIN, 14 OCTOBRE.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par G. Lécement, à son magasin d'encan, rue de Chartres, à 10 heures,—Chaussures et marchandises sèches d'importation nouvelle.

Par le même, à 10 heures, à son magasin d'encan, rue de Chartres, No 69, —Habillements d'hiver, chapeaux et chaussures.

Par E. T. Montgomery, à onze heures, au No 39 de la rue Natchez,—175 sacs café Rio prime.

Par S. Turpin, à 10 heures et demie,—Eau-de-vie, vin, liqueurs, groceries, drogues, etc.

Par Hoffman & Marks, à leur magasin d'encan, rue de Chartres,—Grande vente de marchandises sèches.

Par D. E. Morphy, à onze heures, au magasin de E. E. Costyadick, No 15, rue Tchoupitoulas,—Vins, liqueurs, etc.

NOUVELLES DU BAYOU TECHE.

Sous ce titre l'*Ere* publie la correspondance spéciale qui suit :

New-Town, Bayou Têche, 11 octobre.

L'avant-garde de l'armée a traversé le Bayou Vermillion et notre cavalerie a eu une escarmouche avec l'ennemi qui comptait 500 hommes avec quatre pièces d'artillerie.

Le major Cowan, de l'état-major du général Weitzel et une demi douzaine d'hommes ont été blessés. L'ennemi a été repoussé à tous les points. Les approvisionnements pour le 13e corps ont été retardées parce que les barges de transport ont échoué.

Les élections du 13 Octobre.

La journée d'hier, treize octobre, a été signalée par trois élections d'Etat qui empruntent aux circonstances une importance plus qu'ordinaire. Le peuple de l'Iowa, celui de la Pennsylvanie et celui de l'Ohio étaient appelés à élire un gouverneur, un lieutenant-gouverneur et plusieurs autres fonctionnaires. C'est surtout dans le dernier de ces Etats que le résultat de l'élection offre un puissant intérêt. On sait que M. Vallandigham, candidat des démocrates au poste de gouverneur, est en ce moment exilé au Canada, par suite de l'ordre du Président Lincoln qui l'avait fait expulser de son Etat et conduire dans les lignes confédérées, à raison des opinions exprimées par lui dans un discours sur la politique de guerre de l'administration.

On peut donc dire que cette politique est la véritable question en litige dans la lutte électorale entre M. Vallandigham et son concurrent M. Brough, et que c'est sur cette politique que le peuple de l'Ohio va être appelé à se prononcer. Les lettres récentes de M. Vallandigham, posent, d'ailleurs, la question de façon à ce qu'on ne puisse se méprendre sur le sens de son élection, dans le cas où son nom sortirait de l'urne du scrutin. D'un autre côté, ses adversaires ne cherchent pas à déguiser le caractère de la lutte, et ils en exagèrent même la portée si nous en jugeons par l'extrait suivant d'un discours prononcé récemment à Columbus, Ohio, par M. Brough, candidat de l'administration.

Quel sera l'effet de l'élection de M. Vallandigham comme gouverneur de l'Ohio? Je vais vous le dire. Elle inaugurera la guerre civile dans votre Etat; elle amènera la guerre civile dans vos foyers, sur le sol de votre propre Etat; Car, je vous le dis, il y a dans cet Etat une grande masse d'hommes dont les nerfs sont d'acier, et qui ne permettront jamais que ce déshonneur soit consommé dans leur Etat natal. Un autre effet de l'élection sera qu'elle sera considérée comme une invitation aux rebelles en armes de venir prendre possession de votre sol.

En réponse à ces accusations, M. Vallandigham a adressé, dernièrement au peuple de l'Ohio une lettre, dont nous reproduisons les points essentiels :

Premièrement: L'invitation aux rebelles en armes qui serait le sens de mon élection, serait une invitation de déposer les armes et de revenir à l'ancienne Union et à l'obéissance à la Constitution, aux lois et au drapeau et sous la protection qui en dérive, exempte de toute intervention et de toute agitation abolitioniste, comme avant la guerre, et exempte de la conscription, de la confiscation, des saisies, de l'émancipation, de l'égalité du nègre et de toutes les exactions du pouvoir arbitraire et despotique qui ont eu cours depuis la guerre.

Secondement: Il n'y aura pas de guerre civile dans l'Ohio si je suis élu gouverneur, à moins que M. Brough et son parti ne la commencent, eux desquels nous "écraserons la rébellion" dans un espace de temps beaucoup plus court que celui qu'ils ont employé pour abattre "la rébellion des propriétaires d'esclaves." Si, cependant, il veut dire qu'ils se sépareront de l'Etat par un exil volontaire au Canada ou ailleurs, il n'y aura pas de coercition dans ce cas. Mais la menace, si elle a pour but de faire de l'intimidation, est aussi fausse que le vent : si elle est sincère, il est temps que le peuple le sache, afin qu'il puisse mettre le stigmate sur le front de ces nouveaux conspirateurs contre le scrutin. A tout événement, celui qu'une majorité des électeurs de l'Ohio choisira pour gouverneur *sera inauguré*, et la grande masse du peuple sans distinction de parti aidera, à besoin est, à l'œuvre de maintenir la paix de l'Etat et du respect de la maxime fondamentale des gouvernements populaires "que la majorité doit gouverner."

Que M. Brough et tous ceux qui voudraient annuler la volonté du peuple prennent note "qu'il y a dans l'Ohio une masse imposante d'hommes dont les muscles sont d'acier", et qui entendent que l'homme qui sera choisi par le peuple soit le gouverneur du peuple. Si ce choix tombe sur moi, tous les devoirs de ce poste seront remplis fidèlement et sans crainte. J'obéirai moi même à la Constitution et aux lois et je veillerai à ce que les autres y obéissent dans les limites et la juridiction de l'Etat. Les cours devront être ouvertes et leur autorité légitime rétablie, la justice sera administrée sans déni et sans retard, et l'autorité militaire sera soumise à une stricte subordination au pouvoir civil. Le droit de *habeas corpus* devra être respecté ; aucun citoyen ne sera arrêté que suivant les formes légales, et ne pourra être mis en jugement que devant les tribunaux civils, et aucune personne ne sera enlevée de l'Etat.

Mais tandis que les droits de l'Etat et les libertés de ses citoyens devront être strictement respectés, les autorités et les droits constitutionnels et légaux du gouvernement fédéral devront être obéis et respectés avec une fidélité scrupuleuse quels que soient ceux qui administrent ce gouvernement. Tout ce que l'administration a le droit, d'après la Constitution et les lois, de demander ou d'attendre du pouvoir exécutif de l'Etat, devra être accordé avec promptitude et avec exactitude. En résumé j'adopterai et je mettrai en pratique les deux maximes émises sur ce sujet par M. Jefferson dans son discours d'inauguration de 1801 :

Primo : "Le maintien des gouvernements d'Etat *dans tous leurs droits*, comme étant les administrations les plus compétentes pour nos affaires domestiques, et les plus sûrs remparts contre les tendances anti-républicaines."

Secundo : "Le maintien du gouvernement général *dans toute sa vigueur constitutionnelle*, comme l'ancre de salut de notre paix à l'intérieur et de notre sécurité à l'extérieur."

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE DANS L'OHIO.

Les grands meetings démocratiques se succèdent presque sans relâche dans l'Ohio. Celui de Toledo, tenu le 1er octobre, a été fort nombreux et a été harangué par l'honorable D. W. Voorhees et par Richard T. Merrick, de Chicago. Rien ne peut exprimer l'enthousiasme que leurs discours ont excité et nous en croyons le *Chicago Times*. Les progrès du sentiment démocratique sont rapides partout, dit ce journal, et rendent toujours plus probable l'élection de Vallandigham. Des fraudes colossales seules pourraient sauver l'opposition d'une défaite complète et humiliante.

Le *Chicago Times* ajoute :

"Le général Schenck est arrivé dans cet Etat et l'on croit qu'il sera le commandement de toutes les troupes de l'Ohio et de celles qu'on y fera entrer avant le jour de l'élection. Il aura carte blanche pour envahir les comtés avec ses soldats et chasser les votans qui déclareront leur préférence pour Vallandigham. Les masses démocratiques cependant sont décidées à repousser la force par la force et à se venger sur les abolitionistes de tout le sang qui pourra être versé."

Procès d'un abolitioniste marchand de nègres.

On écrit de Columbus, Kentucky, à la date du 1er octobre :

Le procès de M. Jocens, ex-surintendant des esclaves fugitifs à Cairo, prévenu d'avoir vendu des nègres à des esclavagistes, est fixé pour le 20 octobre. Cette affaire promet de riches développements où seront impliqués d'autres gens également coupables, parmi lesquels on cite le chapelain Rodgers qui prononce en ce moment dans le Nord des discours où il déplore les souffrances des pauvres Africains pour le soulagement desquels il sollicite aussi des aumônes.

LES NEGRES DANS L'ARMEE DU GENERAL GRANT.

Leurs terribles souffrances à Vicksburg et dans les environs.

La *Tribune* de New York a publié une lettre qui nous donne, sur l'état des nègres à Vicksburg, des renseignements assez tristes. Nous reproduisons cette lettre, en partie du moins, parce qu'elle est écrite par un homme dont il est impossible de récuser le témoignage. Cet homme est M. Wm D. Butler, délégué de la commission chrétienne des Etats Unis.

St-Louis, 1er septembre 1863.

Après que Pemberton fut sorti de Vicksburg avec son armée, cette ville fut regardée par les nègres comme la porte même du ciel, et ils y affluèrent par troupes comme des pigeons cherchant un perchoir pour la nuit. Quand le général Sherman revint de sa chasse contre Johnston, des nègres en foule suivirent son armée audelà du Big Black et s'éparpillèrent dans cette région entre l'armée et le Mississipi à Vicksburg. Lors de ma visite aux troupes du Missouri du corps de Sherman, je vis de nombreux groupes de ces nègres qui, à part certains rares ... dans l'Etat, le plus misérable.

Ils se servent de tout pour s'abriter et ramassent dans le camp les morceaux d'étoffe que les troupes rejettent. Ils vivent ainsi de ce qu'on veut bien leur donner en échange des petits services qu'ils peuvent rendre. Après le départ de Pemberton ; départ effectué le 11 juillet, des milliers de ces misérables créatures remplirent les maisons vacantes, les églises, les hangards et les caves. Là, ils se couchent ensemble par vingtaines ou par troupes plus nombreuses dans une seule chambre, fatigués, faibles et malades d'une longue marche et du manque de nourriture, après avoir été chassés des habitations de leurs maîtres. Dans la matinée du 20 juillet, ayant passé la nuit à l'église presbytérienne, je sortis de bonne heure pour examiner les lieux. Le premier objet qui attira mon attention dernière l'église, fut le grand squelette d'un nègre couché sur la terre, étendu contre un poteau, la tête appuyée sur la poitrine et les bras immobiles à ses côtés. Il était évidemment très malade. Je lui relevai un peu la tête et lui demandai ce qui lui faisait mal. "Oh, dit-il faiblement, j'ai la diarrhée." N'avez-vous pas d'amis? répliquai-je. "Oui, ma mère et ma sœur restent dans cette maison là, en m'indiquant une petite bâtisse de bois où il y avait une douzaine ou plus de résidants, et je suis sorti pour avoir frais."

Je passai devant l'église et sur le seuil en pierre de la grande porte je trouvai un autre nègre couché avec une gourde d'eau à portée de sa main. En examinant ses formes si misérables et si affaiblies, je pensai que ses souffrances seraient de courte durée. Il avait une fièvre brûlante et quelqu'un de ses camarades lui avait apporté de l'eau. Je tachai de le soulever et il me dit qu'il n'avait rien, ni remède ni pain.

Je demandai pour lui un morceau de pain à un soldat qui passait, mais je manquais de médecine. Je me retournai pour entrer sous le rez de chaussée et je rencontrai un troisième nègre qui avait les pieds enflés; il tremblait de faiblesse et de besoin, et demandait un peu d'eau. Voilà ce que je vis dans ma visite du matin avant six heures. Tous ces hommes me dirent qu'ils avaient servi des officiers unionistes et qu'ils avaient été renvoyés lorsqu'ils furent atteints de maladie. Après le déjeûner je partis avec un autre délégué pour visiter un des hôpitaux du poste.

Nous vîmes de chaque côté, dans les rues, des nègres, hommes, femmes et enfants, groupés ensemble sur le pavé, dans les lots vacants, et dans les cours des maisons. L'état misérable de ces infortunées nous frappa. Je me rendis à Baptist Church où un grand nombre de nègres avait pris refuge. Je n'essaierai pas de décrire la scène. J'avais devant moi le plus hideux spectacle qu'ait jamais offert l'humanité souffrante. Ces nègres me dirent qu'ils venaient pour la plupart d'une localité au-delà de Jackson. C'étaient des nègres de plantations, et beaucoup d'entre eux n'auraient pas mieux désiré que d'y retourner. Nous fûmes à l'hôpital. Pendant que le chirurgien nous faisait part de ses plans, nous vîmes un pauvre nègre qui s'était traîné à mi-chemin d'une des terrasses qui entourent la bâtisse, et qui paraissait être mourant. Le docteur remarqua qu'il mourrait en cet endroit, qu'il y était venu pour demander des remèdes, et qu'on trouvait beaucoup de nègres mourant faute de soins et de médicaments dans les broussailles et au coin des barrières.

Vers les premiers jours d'août, les autorités militaires craignirent que la peste ne fît irruption dans la ville et l'armée. Elles ordonnèrent péremptoirement que les nègres de tout âge et de tout sexe, malades ou non et qui n'avaient pas de l'emploi, seraient transportés sur la rive opposée du fleuve. Un matin je sortis pour prévenir un certain lieutenant W.... qui exécutait l'ordre avec des forces insuffisantes qu'un des nègres logés dans l'église Baptist était mort et qu'une négresse était mourante tout près de là, à côté d'une barrière. Il me répondit qu'il avait détaché, pour le transport des nègres vingt wagons de l'armée ; que ces nègres valides, malades ou morts seraient tous mis à bord d'un steamboat qui les débarquerait à quelque distance au dessous de la ville sur l'autre bord du fleuve, qu'un wagon devait se charger des morts et que quelquefois il en avait trouvé jusqu'à 20 ; que dans une seule maison, il avait vu six cadavres entourés de négrillons couchés à terre et ignorant leur position. Des trous furent creusés sur les bords du fleuve et les morts y furent enterrés.

Il fallut quinze à vingt jours pour ramasser et transporter ces nègres. Environ 3,000 furent déposés sur les terres basses devant Vicksburg et abandonnés dans les grandes herbes, sans aucun abri, sous les soins d'un individu qui devait les établir dans un campement en séparant les malades de ceux qui étaient en bonne santé et qui devait en outre faire ce qu'il pourrait pour les soulager. Cet homme tomba bientôt malade et fut remplacé par un certain capitaine A —— qui fut chargé en même temps de tous les nègres fugitifs de Vicksburg et des environs. Le capitaine fut pris de maladie lui-même, mais il s'était néanmoins remis à l'œuvre avant mon départ de Vicksburg le 21 août. Le chapelain qui l'assistait éprouva aussi les atteintes de la même maladie et fut ramené à Vicksburg dans une maison voisine de celle que nous occupions. Il me dit que ces nègres infortunés souffraient des maux inouïs, qu'il en était mort 400 depuis qu'il était avec eux et qu'il en mourait de 15 à 20 par jour.

Quelquefois ils se traînaient dans les herbes et y mouraient, et on ne les y découvrait que par l'infection de leurs cadavres. Aucun blanc, excepté son neveu, ne se trouvait avec eux. Le gouvernement leur fournissait des rations, mais souvent ces rations n'arrivaient pas. Le même chapelain nous dit que ces nègres véritablement abandonnés restaient quelquefois cinq jours sans recevoir aucuns vivres et que dans leur désespoir ils menaçaient de le tuer, croyant que le retard venait de lui. Il ajouta qu'ils n'avaient pas de tentes et qu'ils s'abritaient sous des broussailles contre le soleil, l'orage ou les rosées de la nuit. Le capitaine A.... me dit qu'il y avait 2800 nègres dans ce campement: 8551 à Young's Point; 2800 à l'île Papaw; 1800 à l'habitation Blake sur l'Yazoo ; en tout 16,000. J'avais un jour besoin de domestiques et je me transportai parmi eux. Je ne pus trouver une seule femme capable de travailler. Toutes étaient malades ou soignaient des malades. Je ne vis rien qu'une scène de misère et d'horreur. Espérant que vous pourrez faire pour ces êtres ignorants et souffrants plus que je ne puis imaginer et que Dieu bénira vos efforts, je suis respectueusement votre, W. D. BUTLER,

Délégué de la Com. Christ. des E. Unis

CHRONIQUE LOCALE.

COUR DE DISTRICT DES ETATS-UNIS—*Juge Durel.*—Les Etats-Unis contre le matériel d'imprimerie du "Bulletin," l'édifice et terrain.—L'avocat de District, fondant la confiscation sur la loi adoptée par le Congrès le 5 août 1861, et qui fait un devoir au Président d'ordonner la saisie, la confiscation et la condamnation des propriétés quelconques employées à aider les insurrections et résistances aux lois des Etats Unis, après la proclamation du Président déclarant que la résistance était trop puissante pour être écrasée par les moyens légaux ordinaires. Le bill disait :

1o—Que dans le courant des mois d'août, septembre, octobre et tous les jours en janvier, février et mars, le journal a publié des articles qui aidaient la rébellion et la résistance aux lois des Etats Unis;

2o—Que le journal a aidé l'insurrection et la résistance aux lois des Etats-Unis, aux époques indiquées plus haut, en publiant des articles qui encourageaient les personnes à s'engager dans la rébellion, conseillaient de constraindre une marine et de maltraiter les prisonniers;

3o—Que le journal a aidé la rébellion en engageant les votants à se rendre aux polls et à donner leurs suffrages à Jefferson Davis;

4o et 5o—Que la propriété a été employée ainsi à la connaissance et avec le consentement des propriétaires ou de leur agent et de leur employé.

L'édifice et le terrain sont réclamés par un intervenant, le décret ne les atteint pas. Le "bureau du Bulletin" est condamné au profit des Etats Unis.

L'AFFAIRE MASON— M. Mason est accusé d'avoir fait passer des marchandises en contrebande et de les avoir vendues à l'ennemi ; d'avoir donné des renseignements aux rebelles ; d'avoir corrompu des témoins afin que ceux ci ne témoignassent pas contre lui.

Plusieurs témoins à charge, parmi lesquels se trouve le rameur, ont déclaré avoir vu l'accusé, le 15 juin, chez Todd sur l'Americain Bayou, à dix ou quinze milles de Franklin. Il avait des marchandises apportées de Donaldsonville et qui furent transportées, par le *Grand Lac*, derrière Centreville, où M. Alphonse, le rameur, fut pris par les Confédérés qu'il a désertés plus tard.

La suite de l'interrogatoire est remise à sa medi prochain.

AFFAIRE D'INCENDIE—Le recorder a repris, hier, l'interrogatoire de Bartchy et autres, accusés d'incendie.

Un jeune homme a déclaré qu'il fut réveillé, au moment de l'incendie par Bartchy fils, qui travaille dans le même établissement que lui.

M. Mesner a vu l'accusé entrer dans sa boutique, entre dix heures et minuit et en sortir. C'est dans cette boutique que le feu s'est déclaré. Le témoin a aidé Hafercorn à sauver des meubles, des cigares &c.

Mme Oestling, voisine de Hafercorn, n'a pu sauver que le linge qu'elle avait sur elle. Lors qu'elle vint habiter la maison on la prévint qu'on avait essayé de l'incendier, mais on la rassura d'autre part en lui disant que de vieux chiffons en feu avaient été jetés sur la propriété pour effrayer un mauvais voisin et le forcer de déménager, mais qu'il n'y avait pas de danger.

L'interrogatoire sera probablement terminé aujourd'hui.

UNE MORT—Mary Anderson morte, hier, au No 248 de la rue Royale, n'avait que vingt deux ans, et n'était sortie de l'hôpital de Charité que depuis un mois à peine.

Elle occupait une chambre avec son enfant et y vivait dans la plus grande misère ; elle se plaignait de la fièvre et frisson. Les voisins ayant entendu les cris déchirants de l'enfant, frappèrent à la porte qu'ils furent plus tard obligés d'enfoncer. Ceux qui pénétrèrent dans la chambre, y virent la malheureuse Marie étendue sur son grabat. Elle avait cessé de vivre ; son enfant pleurait à ses côtés. Les voisins ont recueilli le pauvre petit être.

MORT SUBITE—M. Beach a pratiqué, hier matin, la levée du corps d'une femme de couleur morte subitement, hier au soir, au No 262 de la rue Bourbon.

Elle causait dans le moment avec son mari ; on la vit tout à coup s'affaisser sur elle même et quand le mari la releva, il s'aperçut qu'elle avait cessé de vivre.

VOLS—L'officier Kavannagh a trouvé un châle de crêpe de prix, du linge de dame, &c., que Julia, femme de couleur avait volés.

— Un nommé Coffee arrêté, dimanche matin, vers deux heures, par ce qu'il avait sur lui de l'argenterie et une soixantaine de piastres en billets, a comparu, ce matin, devant le Recorder du Premier District. Il a répondu qu'il était ivre. M. P. Burbank a reconnu l'argenterie qui avait été volée chez lui quelques heures auparavant.

COUR DU RECORDER LEAUMONT—Le recorder a ordonné que Frank Schaubern fût conduit à l'asile des aliénés.

Un jeune garçon du nom de Martin Dennis que le watchman a surpris ouvrant des sacs de café sur la Levée, a été envoyé à la maison de refuge.

Il a été ordonné que deux sacs de plomb trouvés chez Martin Dene fussent déposés en cour et y restassent quinze jours pour donner aux réclamants (s'il y en a) le temps de se présenter.

Pedro Brieghes, suspect, a été condamné à deux mois de détention au workhouse.

Marchandises sèches.—On verra dans nos colonnes d'annonces que MM. BROTT & DAVIS, rue Gravier No 22, encoignure Tchoupitoulas, ont reçu par les derniers arrivages un vaste assortiment de marchandises sèches de divers genres. On y trouve une grande variété de tissus de laine et de coton, imprimés ou unis, des flanelles, couvertures, satinets, mérinos &c. .. tous articles choisis avec soin et provenant des meilleures fabriques. Ces marchandises seront vendues au plus bas prix possible pour clore une facture. De telles occasions sont devenues rares et nous engageons le public à profiter de celle qui est offerte par la maison Brott & Davis.

Ale et Porter.— M. WM. MASSEY, associé dans l'ancienne et honorable maison de Massey, Collins & Co., 26 et 28 rue Bienville, vient de vendre son intérêt à M. J. A. Blaffer. Celui-ci continue le même genre de commerce, celui de la vente en bouteille du célèbre Ale et Porter qui sont expédiés de Philadelphie. Voir aux annonces.

Beurre, bœuf, porc, &c.—Voir l'annonce de MM. FATJO & BRUNASO, 284 et 286 Vieille Levée.

EDITION D'HIER SOIR.

Elections dans l'Ohio et la Pennsylvanie.

C'est aujourd'hui, 13 octobre, que doivent avoir lieu les élections dans l'Ohio et dans la Pensylvanie. La lutte sera vive et le résultat en est attendu avec anxiété au Nord comme au Sud.

Dans l'Ohio, un exilé, M. Vallandigham, est le candidat opposé par la démocratie au candidat de l'administration, M. Brough. Comme toujours les deux partis se prétendent assurés de la victoire.

En Pensylvanie, J. M. Woodward est le candidat des démocrates. Son concurrent est Andrew G. Curtin, le gouverneur actuel.

Le triomphe des démocrates dans ces deux Etats aurait des conséquences importantes au point de vue de la politique future des Etats-Unis et pourrait entraîner de graves complications dans les relations du gouvernement fédéral avec ces deux grands Etats.

Les béliers et la reconnaissance en Angleterre.

Nous lisons dans le *Constitutionnel* :

L'affaire des navires égyptiens saisis par le gouvernement anglais est aujourd'hui l'affaire dominante à Londres. Un journal, le *Shipping Gazette*, prétend que la nouvelle donnée par le *Morning Post* est inexacte, et que le gouvernement n'a pris aucune mesure contre la propriété d'un armateur étranger. Il a seulement procédé à une enquête, et il attend pour donner son avis qu'une autre affaire à peu près semblable, celle de l'*Alexandra*, soit résolue.

Il paraît que l'adresse rédigée par l'Association centrale pour la reconnaissance des Etats confédérés se couvre de nombreuses signatures. L'association, dit le *Morning Herald*, prend des proportions formidables ; elle compte trois pairs, beaucoup de membres du Parlement et du clergé, une quantité considérable de négociants, et aussi des amis de l'émancipation, qui n'ont pas été, d'après le *Herald*, "les dupes de la tardive hypocrisie du Nord."

Nouvelles du Mexique.

Le Fort Brown *Flag*, journal Texien, reçu par le *Times* donne les nouvelles suivantes :

Par la voie de Monterey nous apprenons que Juarez, mécontent de son cabinet, en a renvoyé la plupart des membres et que le gouverneur Doblado a été appelé pour en former un autre. Doblado a accepté la mission et, sur le refus de Vidauri, a nommé Comomfort secrétaire de la guerre. Une discussion très animée ayant eu lieu bientôt après sur la politique trop énergique de Doblado, ce ministre prit le parti de se retirer. L'affaire cependant ayant été arrangée, Doblado a repris sa place. Le señor Fuentes, un des anciens membres du cabinet, a été nommé ministre aux Etats Unis. Il était venu à Matamoros sans doute pour se rendre à son poste ; mais nous sommes informé qu'il est retourné dans l'intérieur du Mexique pour une raison que nous ignorons.

Nous tenons de la même source que le gouvernement qui siège à Mexico a délivré leurs passeports au ministre des Etats Unis et à celui du Pérou.

Le général Forey devait partir pour France au commencement d'octobre. Le général Bazaine aura le commandement jusqu'à l'arrivée du général Lebœuf, qui doit succéder au Maréchal Forey.

De grands renforts sont attendus de France. Le Maréchal Forey a donné le 22 septembre un bal où il a fait lecture d'une lettre de Maximilien d'Autriche qui accepte le trône mexicain.

Nous trouvons, en outre, dans le *Flag*, l'article ci après.

Une maison de commerce de cette ville, dans ses opérations avec Matamoros a acheté une caisse contenant huit boites de biscuits. En ouvrant la caisse, la surprise du négociant peut s'imaginer quand il lut sur l'une des boites la salutation impertinente: "Comment vous portez vous, Jeff ?"

Le Yankee qui a expédié ces articles savait bien qu'ils devaient venir au Sud et ce simple fait devrait apprendre à nos compatriotes que tant qu'ils seront assez aveugles pour dédaigner de manufacturer ces choses pour eux-mêmes, ils seront obligés d'acheter les articles yankees. Une autre maison a ouvert une caisse de souliers et a trouvé qu'ils étaient adressés au quartier maître des Etats Unis, à Donaldsonville, Louisiane. "L'aide et le secours" donnés aux rebelles par ces transactions rend le yankee criminel mais il ne l'est pas tant que l'homme du Sud qui participe à ce commerce. Chaque dollar payé au Nord est une pelletée de terre sortie de la tombe qui se creuse pour nos libertés. Plutôt que de voir la continuation de ce commerce, les patriotes de l'intérieur devraient plutôt cesser tous rapports avec Brownsville.

Les autorités et les habitants de Matamoros ont illuminé leur ville pendant trois jours pour célébrer l'anniversaire de l'indépendance de leur pays. Les illuminations ont été générales et un grand bal a été donné à l'hôtel de ville.

Le Florida.

On lit dans la *France* :

Les soixante-quinze marins qui ont été débarqués du corsaire confédéré en ce moment à Brest, sont arrivés en Angleterre, et ils ont pris possession de la *Nouvelle Florida*, qui poursuit de la manière la plus active son armement.

Deux frégates du Nord, dont l'une est en ce moment, dit-on, à la Corogne, et dont l'autre, aux dernières dates, venait de quitter les Bermudes, sont attendues à Brest pour donner la chasse à la *Florida* : mais ce navire, une fois réparé, sera vendu par son capitaine, qui se rendra en Angleterre pour passer avec tout son état major et tout son équipage sur la *Nouvelle Florida*.

On a donné, sur l'incident juridique relatif au corsaire confédéré en ce moment à Brest, des détails qui ne sont pas complètement exacts. D'après les lois et règlements sur la matière, la *Florida* ne peut être saisie dans l'arsenal ; c'est seulement lorsque le navire aura quitté l'arsenal pour se rendre dans le port du commerce, que l'action régulière de la justice pourra s'exercer.

Une correspondance parisienne dit à ce sujet :

On annonce ce soir qu'informé du dessein de deux corsaires fédéraux, venant de Lisbonne, de lui donner la chasse, le capitaine de la *Florida* se propose de vendre son bâtiment dans Brest même. Il aura d'autant moins de difficultés à s'en défaire que la supériorité de sa marche a contribué, au moins autant que l'audace de l'équipage, à la fortune de ce corsaire. Le capitaine de la *Florida*, très jeune, a réalisé plus d'un million comme résultat de sa campagne. Ses officiers ont eu quelque chose comme 300,000 fr. pour leur part de prise, et les matelots n'ont pas touché moins de 50,000 fr. On fait connaître simultanément que le capitaine de la *Florida* doit transborder son équipage sur un bâtiment en construction dans un des ports de l'Angleterre, et qui doit prendre le nom de *Nouvelle Florida*.

C'est la *Thémis* que l'on arme en ce moment pour porter, à la place de la *Guerrière*, le pavillon amiral de notre station maritime des côtes occidentales de l'Amérique, station pour le commandement de laquelle le nom de M. le contre-amiral de la Roncière le Noury a été éventuellement prononcé.

PANIQUE A LA BOURSE DE PARIS.

Il y a eu dans la journée du 12 septembre une véritable panique à la Bourse de Paris :

Voici comment s'exprime l'*Echo de Bruxelles* :

Une véritable panique s'est emparée hier soir de nos spéculateurs à la Bourse. Le boulevard rappelait par l'animation des groupes les temps déjà oubliés où la coulisse régnait sur le trottoir. On rencontrait une foule de spéculateurs que l'on voit rarement à la Bourse. On s'abordait avec mystère, et les bruits les plus étranges circulaient d'oreille en oreille.

Aujourd'hui la Bourse s'ouvre sous les mêmes impressions de craintes non définies. D'énormes ventes sont effectuées, et un agent de change est remarqué par ses offres, considérables de rente française. Quelle peut donc être la cause de cette débâcle qu'aucun fait connu ne justifie? Je serais fort en peine de vous renseigner à ce sujet : cependant si les rumeurs qui ont circulé avaient l'apparence de la réalité, il ne serait pas difficile de comprendre le désarroi dans lequel s'est jeté notre marché.

La principale préoccupation des faiseurs de nouvelles, est celle d'un traité qui aurait été conclu entre l'Amérique du Nord et Juarez.—D'après ce traité, soixante mille Américains envahiraient le Mexique, et l'escadre fédérale appuierait ce mouvement devant la Vera Cruz. On a été plus loin. On a ajouté qu'une entente s'était établie entre le gouvernement du président Lincoln et les Etats Confédérés, pour convenir d'une suspension d'armes, jusqu'à l'entière expulsion des Français du territoire mexicain.

L'imagination fertile de la spéculation ne pouvait pas s'arrêter en aussi beau chemin, et pour compléter le tableau qu'elle faisait de notre situation au Mexique elle affirmait que demain paraîtrait au *Moniteur* la reconnaissance formelle des Etats du Sud par la France.

Ajoutez à tous ces bruits habilement semés, une prétendue dépêche arrivée de Biarritz, et qui annonçait une chute de cheval faite par l'empereur, la maladie du roi Victor Emmanuel qui aurait mandé en toute hâte le prince Napoléon à Turin, et vous aurez une idée des émotions diverses qui ont agité nos spéculateurs.

L'*Etoile Belge*, de son côté fait de ces rumeurs le récit suivant.

La Bourse a passé aujourd'hui par une crise aussi incroyable qu'inattendue. Hier soir, la petite Bourse, qui depuis quelques années était réduite à l'état de corporation invisible, avait repris tout à coup son ancienne splendeur. La plage qui s'étend sur le boulevard des Italiens depuis la rue Lepelletier jusqu'à la rue Drouot s'est trouvée envahie, comme autrefois, par ces flots pressés de courtiers et de spéculateurs, que les escouades de sergents de ville étaient impuissantes à faire reculer. Les promeneurs étonnés se disaient: "Les beaux jours de la coulisse sont-ils donc revenus ?" Puis frappés de l'agitation des groupes, troublés par l'aspect des physionomies bouleversées, ils demandaient: "Qu'y a-t-il ?—Des choses énormes, répondait-on.—Lesquelles?—La rente baisse de 25, de 50, de 75 centimes.—Pourquoi ?—Pour tout : le roi d'Italie est mort ; le prince Napoléon est parti pour assister à ses derniers moments. L'empereur a fait une chute à Biarritz. Les Etats du Sud sont reconnus. La note russe est une bravade inquiétante ; il y a encore bien d'autres choses."

C'était, comme vous le voyez, tout un chapelet de fâcheuses nouvelles dont la multitude aurait dû trahir l'invraisemblance. Bien qu'un proverbe veuille qu'un malheur n'arrive jamais seul, il eût fallu un miracle de coïncidences pour faire concorder à la fois des morts royales, des accidents impériaux, des outrages diplomatiques, des déclarations de guerre et le reste.

Il y avait bien des sceptiques qui se permettaient de douter de ceci et de cela ; mais les plus intrépides n'osaient pas nier tout, et ils se demandaient avec un profond embarras: "S'il n'y avait rien, la rente baisserait-elle de 60 centimes ?" Cet argument paraît péremptoire en dehors de la Bourse; mais quand le fait de la baisse est là, et qu'il renverse brutalement toutes les combinaisons, il a une éloquence à laquelle on résiste rarement.

Cependant le télégraphe a joué dans toutes les directions ; on a interrogé Turin, Biarritz et autres lieux, et on a vu s'évanouir un à un presque tous les fantômes qui, dans la soirée d'hier, avaient fait tourner tant de têtes. "Comment se porte l'empereur? demandait-on à Biarritz. — Très bien répondait le télégraphe. L'empereur se promène en ce moment même au bas du château." "Le roi Victor-Emmanuel respire-t-il ? demandait-on à Turin.—Sa majesté est un peu enrouée, répondit le télégraphe. Elle vient de rentrer au palais à cheval, après avoir galopé à fond de train pendant une heure."

LE FEU GRÉGEOIS.

Un de nos lecteurs nous communique une étude très intéressante sur ce nouvel agent de destruction introduit dans la guerre de Charleston :

A l'Editeur de l'*Echo du Pacifique*:

Monsieur,

Une dépêche télégraphique reçue hier par les journaux et commentée particulièrement par un journal de cette ville nous annonce que le général Gillmore a commencé à jeter dans Charleston des bombes chargées de feu grégeois. Ce journal parle d'un Américain qui serait dû se rendre en France et faire part au gouvernement français de la découverte qu'il venait de faire à ce sujet. Je crois qu'il fait erreur, car dès 1854, M. le général Niépce de Saint Victor commandant du Louvre, M. le général Picot, commandant du Palais Royal, et M. Fontaine avaient fait une expérience dans le jardin du Palais-Royal, dont le bassin a paru, pendant quelques instants, couvert de flammes auxquelles l'eau ne paraissait rien ôter de leur activité.

En 1755, un orfèvre de Paris, Dupré, découvrit un liquide inflammable, brûlant sur l'eau. Louis XV lui permit de faire quelques expériences sur le canal de Versailles, dans la cour de l'Arsenal à Paris, puis dans divers ports de mer pour essayer contre les vaisseaux l'action de son liquide incendiaire. Les effets produits furent si terribles, que les marins eux-mêmes en furent épouvantés. Cependant le roi crut devoir renoncer aux avantages que lui promettait cette invention ; il défendit à Dupré de publier sa découverte, et pour assurer son silence, il lui accorda une pension et la décoration de Saint-Michel.

Au mois d'avril 1854, Niépce de Saint-Victor, à qui la photographie et la gravure héliographique doivent des progrès très remarquables reconnut en étudiant la benzine comme élément d'un vernis, que ce quatricarbure d'hydrogène liquide [découvert par Faraday] très inflammable à l'air libre et à basse température, par le simple contact d'une petite flamme, insoluble dans l'eau et d'une intensité de 0,85, jouissait éminemment de la propriété de brûler sur l'eau.

M. Niépce et M. Fontaine, sachant que le potassium et le phosphure de calcium se conservaient bien dans la benzine, reconnurent aussi qu'en ajoutant un ou plusieurs fragments de ces produits chimiques dans ce liquide, ils communiqueraient très rapidement le feu à la benzine en s'enflammant eux-mêmes au contact de l'eau.

Dans deux expériences, faites chaque fois avec 300 grammes de benzine et 1½ gramme de potassium contenus dans des vases de verre, le 30 avril, sur la Seine, au-dessous du pont de Grenelle, et le 2 mai sur le bassin du jardin du Palais Royal, comme nous l'avons déjà dit plus haut, le bris de ces vases sur l'eau, détermina une flamme immense très fuligineuse, mais très ardente, dont la durée moyenne fut d'une minute malgré un grand vent dans la première expérience, et une forte pluie dans la seconde.

Ainsi, la benzine avait donné une solution très simple du problème des anciens feux grégeois liquides.

Un peu plus tard, M. Niépce de Saint-Victor commença à s'occuper de la recherche de liquides susceptibles de brûler dans l'intérieur de projectiles creux. Il obtint immédiatement la solution de ce problème, toujours de concert avec le savant M. Fontaine. Un simple mélange de trois quarts de benzine et un quart de sulfure de carbone étant mis dans une grenade à main, préalablement chauffée à une température au-dessous de celle de l'eau bouillante, il se produisit un dégagement de vapeurs qui prirent feu au contact d'une petite flamme, et ils obtinrent ainsi un beau jet de flamme beaucoup moins fuligineuse que celle de la benzine pure, dont la durée dépendait de l'épuisement du liquide. Pour chauffer le projectile creux, ils employèrent divers procédés, soit l'immersion momentanée dans de l'eau bouillante, soit le contact de charbons incandescents ou la production de l'hydrogène avec des parcelles de zinc, de l'eau et de l'acide sulfurique.

JOHN B. B.

SUCRE DE LA HAVANE, VINS, EAUX-DE-VIE, ETC.— AUG. COUTURIÉ, successeur de S. Plasson, 42, Vieille Levée, vient de recevoir un envoi de sucres de la Havane, de vins, whisky, eaux-de-vie, etc., qu'il vendra aux prix les plus modérés du marché.

Graines de plantation et de jardin.—M. MAUPAY No 61, rue Gravier, vient de recevoir un grand assortiment de graines fraîches pour les plantations et les jardins, qu'il vendra à des prix très modérés.

FEUILLETON.

JEAN DIABLE

PAR PAUL FÉVAL.

I—L'AIGLE.—Suite.

— Je n'ai pas de rancune, dit Robert, les yeux fixés sur le noble visage du comte Bœhm. S'il veut, je puis être son frère ou effet, car vous avez dit vrai, Belcamp, et Sarah m'avait déjà parlé de lui.

Une nuance rosée vint aux pâles joues de Frédéric Bœhm.

—Mourir aimé et mourir en combattant !... murmura-t-il avec un sourire qui cherchait Sarrizy. Quand les embarcations devinrent plus rares dans la Tamise élargie, ils se rassemblèrent tous trois sur l'un des bancs qui bordaient le grand panneau, Surrizy, Frédéric et Richard. Richard et Frédéric se disputaient la parole : l'un disait Sarah, l'autre Suzanne ; ils épanchaient leurs espérances et leur bonheur dans cette pauvre âme de soldat qui n'avait plus ni bonheur, ni espérances, et qui pourtant, elle aussi, murmurait un nom auquel nulle voix ne faisait écho : Jeanne ! Jeanne !

—Mourir aimé ! pensait-il en répondant aux questions avidement égoïstes de ces deux amours, mourir en combattant !

Puis il ajoutait en lui-même, dans la vaillance de son cœur :

—Moi, je suis le fiancé de mon épée, et c'est en mourant que j'aurai mon vrai sourire !

Et il leur disait, à ces heureux :

—Sarah est belle comme la fleur sous la rosée : Sarah vous aimera ; Sarah vous aime.... Suzanne a bien prié ; c'est sa prière de ce matin, Dieu a dû murmurer à son oreille : Ton bonheur est en route.... Pour qui d'elle ou du petit Richard sera votre premier baiser ?

Ils n'entendaient pas le soupir qui s'étouffait tout au fond de sa poitrine.

On avait doublé Thanet. Ramsgate fuyait déjà sur la droite. Le brouillard restait à Londres, loi, c'était le grand soleil.

A perte de vue sur la Manche, on n'apercevait en ce moment qu'un grand navire courant sous toutes voiles vers le sud.

Henri monta au banc de quart et commanda :

—Tout le monde sur le pont !

Chacun vint et tous ces vieux soldats avaient leurs uniformes; Henri portait le grand cordon de la Légion d'Honneur par dessus ses habits.

On gagnait sur le navire, dont l'arrière avait ce nom nouvellement inscrit : l'*Aigle*.

En arrivant par son travers, Henri commanda de hisser le pavillon.

Le drapeau tricolore flotta à la corne d'artimon de la *Délivrance*, et des couleurs pareilles montèrent à l'arrière de l'*Aigle*.

Ce ne fut qu'un instant, mais sur tous ces visages bronzés des larmes roulèrent.

On pouvait voir, entre le grand mât de l'*Aigle* et son mât d'artimon, le pont défoncé sur une longueur de plusieurs mètres. Par cette ouverture passait le dos brillant de la machine Perkins, dont le cuivre et le fer reluisaient au soleil.

Autour de la machine cinquante officiers français étaient rangés.

Henri se découvrit et mit la main sur sa poitrine. Un seul cri, un grand cri, passa de l'un à l'autre navire : Vive l'Empereur !

Puis les deux pavillons tricolores tombèrent. L'*Aigle* mit son cap au sud-ouest, et la *Délivrance* poursuivit sa route vers les côtes de la France.

II

RENDEZ-VOUS.

Cinq jours s'étaient écoulés depuis qu'avaient eu lieu à l'hôtel de France de Versailles les préliminaires du mariage de Jeanne avec Percy Balcomb.

Nous sommes à Miremont, dans la maison de la veuve Touchard.

Le jour baissait. Germaine et Jeanne étaient sous la petite tonnelle tapissée de chèvrefeuille, d'où l'on apercevait de profil le paysage charmant plusieurs fois décrit dans ces pages. Ce n'étaient point ici les vastes aspects de la clairière, située à mi-chemin de la Croix-Moraine, et ce n'était pas non plus l'horizon complet que voyait le château. Le prieuré, assis à mi-côte avait devant lui le parc de Belcamp, bordé par la courbe de l'Oise. L'œil s'arrêtait d'un côté aux collines qui montent vers l'Ile-Adam, de l'autre à ces fouillis de verdure sur lesquels tranchait le vieux moulin avec son arche antique.

Mme Touchard avait le curé. Ils s'asseyaient tous deux sur le banc de bois, encadré dans les rosiers, qui s'adossait à la maison, entre les deux fenêtres du salon. La tante avait déposé son ouvrage, sur l'avis amical du bon prêtre disant : "Ma chère dame, *vous vous perdez la vue*", et ils causaient tous deux; tandis que par derrière la servante allumait au salon.

Jeanne et Germaine causaient aussi, mais à voix basse. M le curé, au travers de la cloison en fleurs, avait essayé vainement deux ou trois fois d'entendre un peu ce qu'elles disaient.

Germaine était toute rose. Jeanne, calme et douce, avait sa belle pâleur. Germaine n'écoutait guère la conversation du prêtre et de la tante ; Jeanne en saisissait parfois quelques mots qui la faisaient plus distraite.

—Mais enfin, dit Germaine, tu l'aimais, je m'en souviens bien.

Je l'aime encore comme je l'aimais, répondit Jeanne. C'est pour moi un frère.

—On n'épouse pas son frère, et tu te laissais très bien marier avec lui.

—Je le savais franc et noble comme l'or. Sa femme sera heureuse.

—Voilà ! s'écria Germaine dont le petit pied colère frappa le sable, moi j'ai été une inconstante, une infidèle, une capricieuse et tout ce qu'on voudra, le jour où j'ai dansé avec le comte Henri de Belcamp..... et toi, parce que tu as toujours de belles raisons à ton service, tu as dit tout de suite oui à ce pauvre Robert, sans que personne ait soufflé mot..... pas même lui !

Il y eut un silence pendant lequel la tante dit au curé :

—Des hommes qui n'avaient pas de famille, vous comprenez... certainement, cela peut prêter à la médisance, mais on voit tous les jours des testaments pareils..... Feu ma sœur avait le ton et les manières d'une personne comme il faut, malgré l'état qu'elle faisait.... M. Robinson et Turner étaient comme tous les deux, et avaient le même héritier : un vrai soldat, à ce qu'on dit..... et c'était sans doute une manière de le déshériter.....

Le curé murmura :

—C'est toujours une bien étonnante histoire !

—Robert est le meilleur des hommes, pensa tout haut Jeanne.

Puis elle ajouta en souriant :

—Mon pauvre Laurent n'a-t-il pas eu raison d'avoir peur? Tu as été bien près d'aimer le comte Henri, Germaine !

—Moi ! s'écria la fille de l'adjoint Potel avec indignation, je n'aime personne !

—Excepté Laurent, j'espère !

Germaine dit avec une rancune consentrée :

—Depuis que vous voilà riches comme des puits, vous n'êtes plus les mêmes !

—Il n'y a que moi de riche, prononça Jeanne d'un accent rêveur.

Germaine reparit presque sèchement :

—Ça n'en est que plus drôle !

—Je croyais comme vous, disait la tante, que les choses auraient traîné en longueur, et que nous allions avoir des affaires bien embrouillées, mais tout cela s'est fait comme par enchantement, Jeanne était émancipée d'avance en tête ?

—M. le comte Henri de Belcamp.

—A quelle occasion ?

—Dès le premier jour.... Ma sœur Constance avait ses hommes d'affaires à Londres : M. Daws, qui était dépositaire des deux testaments, et un M. Wood.... quelque chose comme un avoué. C'est ce M. Wood qui a pris la direction de tout cela. En moins de deux mois, tout a été fini, et Jeanne, pourrait maintenant, si elle voulait, toucher la totalité.

.... C'est bien toi plutôt, reprenait Germaine, c'est bien toi qui as été sur le point d'aimer le comte Henri ! Moi, il me faisait peur, voilà tout...je le trouvais trop beau, et toute cette histoire de sa Georgelle, en Australie, c'était pour toi.... Comme c'était joli quand il la racontait !... et puis il t'avait sauvé la vie ?.... Va, Jeanne, je n'étais pas jalouse ; s'il avait dû aimer quelqu'un ici, c'était toi !

—Jalouse ? répéta Jeanne en souriant.

Germaine rougit jusqu'au blanc de ses jolis yeux.

Mais il faisait brun déjà, et les deux fenêtres du salon brillaient, montrant le petit ameublement, forme empire, en merisier recouvert de laine jaune. Germaine pensa qu'on ne verrait point sa rougeur.

—Tout cela pour épouser M. Percy Balcomb ! repritelle d'un petit ton dégagé. Tu nous diras quelque jour le mot de l'énigme, ma bonne, n'est ce pas ?

Elle regarda Jeanne, qui était rêveuse, et jeta ses deux bras autour de son cou en murmurant :

—Je ne sais pas pourquoi je parle toujours de cela !.... Tu es la meilleure comme la plus belle.... C'est l'idée que j'ai que dans le monde entier il n'y avait que toi pour Henri et que Henri pour toi.... Gronde-moi si tu veux, j'ai besoin de le dire à quelqu'un : Eh bien ! oui, si Henri m'eût aimée par hasard, je serais devenue folle.... Si j'étais homme, je voudrais le servir comme un esclave...... et j'ai dit à ton frère que je serais sa femme s'il se dévouait à Henri !

Elle s'arrêta frémissante.

Jeanne lui mit sur le front un long baiser et murmura :

—Ne dis cela qu'à moi, Germaine....

La voix du vieux prêtre s'élevait. Moins que jamais, Germaine écoutait de ce côté, il n'y eut que Jeanne à entendre.

—Dès le premier jour ! disait M. le curé avec étonnement ; il vous a parlé de ces deux successions dès le premier jour !

—Comme de deux éventualités plus ou moins éloignées, répondit la tante.

A continuer.

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

Mardi, 13 octobre, à 5 heures P. M.

COTON—Le marché a été très bien pourvu aujourd'hui, mais les acheteurs n'ayant pu s'éclairer le change sur New York, il ne s'est vendu que 160 balles, à payer en billets du Trésor et le droit acquitté. De ces 160 balles, 19 de strictement middling ont été vendues à l'aimable, 6 de strictement middling ... à 75 ; ... [illegible] ... à 71. Une partie de ces transactions a eu lieu à une baisse de 2 cts par livre, par suite de la stagnation du change pour le Nord. D'autres ventes ont eu lieu à des prix fermes. Nous avons seulement entendu mentionner 137 balles vendues hier, ... [illegible]

SUCRE—Très faible stock, demande animée et approvisionnements peu ou pas satisfaisants. Les transactions s'élèvent à 30 boucauts, ... [illegible]

MELASSE—Il y a eu un approvisionnement un peu plus fort au débarcadère, aujourd'hui, et les ventes se sont élevées à 300 barils et 70 demi barils en divers lots à 37 à 38 cts le gallon par le bonne et la pièce.

PORC—Le stock de porc est extrêmement faible et la demande de l'article augmente tous les jours. 100 barils de mess se sont vendus, hier, en deux lots égaux, à $18 le baril. Les détenteurs en ont demandé aujourd'hui $19 le baril.

GRAISSE—Nous avons entendu parler d'une vente de 60 tierçons qui aurait eu lieu à 13½ cts la livre.

FARINE—Le stock de farines est extrêmement limité. Nous n'avons aucune vente d'importance à rapporter.—Hier, un lot fut de la ... [illegible]

TOILE D'EMBALLAGE—Celle de l'Inde se vend en petits lots à 18 cts la yarde.

CORDE D'EMBALLAGE—Les transactions se bornent à de petits lots à 9½ cts pour la corde faite à la machine.

BACON—Le stock de bacon est très faible ; les épaules se vendent au détail à 9¼ à 9½ la livre.

BEURRE—Le beurre de choix, en fréquits, se débite à 4 à 25 cts la livre.

COMESTIBLES—Les oignons se vendent, au débarcadère, ... [illegible]

FOURRAGE—... [illegible]

—Ventes à l'encan ... [illegible]

BULLETIN FINANCIER.

Mardi soir, 13 octobre 1863.

Le marché monétaire d'encore été extrêmement languissant aujourd'hui... pour le change que pour les espèces. Dans le change, il y a eu très peu de demandes, mais tous les tireurs ont maintenu la hausse d'hier, et quelques-unes des banques ont fait face à la demande de sterling à 155 pour leurs propres billets; d'autres ont exigé 160 pour la monnaie courante. Les Francs peuvent être cotés à 3 65 à 3 58. La quantité—comparativement grande—de coton offert a retenu beaucoup plus abondant le change sur New-York et la demande était très peu considérable pour les premières, les vendeurs et les acheteurs se sont tenus à l'écart ; ces derniers n'ont même pas voulu nommer au taux ; le ne se sont pas arrêtés aux concessions qui leur auraient été offertes aussi étant attendre les événements. Cet état du marché pourrait peut-être forcer les détenteurs de coton à l'expédier pour New-York pour leur propre compte ; il a, jusqu'à présent empêché de négociations qui autrement auraient été plus étendues. Les banques ont exigé ¼ pour cent de prime pour les billets du Trésor et 1 pour cent de prime pour la monnaie courante. Dans les bureaux, ¼ pour cent d'escompte a été payé pour les billets du Trésor et ¼ à 1 pour cent de prime pour la monnaie courante. Il y avait eu une demande quelconque au dehors, le taux aurait peut être été 2 pour cent d'escompte pour la monnaie courante.

L'or a été également très calme. Nous avons, cependant, remarqué quelques ventes à 48 pour cent de prime pour les billets du Trésor et $4,000 vendues à 50 pour cent de prime pour la monnaie courante. On peut coter le marché à 48 à 1 pour cent de prime. Il y a des détenteurs qui demandent 52. Argent, 38 à 40 pour cent de prime, mais nous n'avons à signaler aucune transaction qui soit digne de remarque.—Les piastres mexicaines ont presque autant de valeur que l'or.

Les billets du Trésor semblent être à 5⅛ à 1 pour cent de prime pour la monnaie courante, mais on ne peut s'en procurer que peu à moins de ¼. Il s'en est vendu passablement à ¼.—Les billets de la Banque de la Louisiane sont peu recherchés aux prix antérieurs; ils sont cotés à 60 à 65 cents, mais on ne pourrait pas en vendre une forte somme à plus de 60. Le marché aurait peut être été plus ferme, sans des remises de l'intérieur lesquelles on ont jeté une quantité excessive sur place.

Les actions et les bons ne sont pas en demande. Nous cotons encore les actions de la Compagnie du Gaz à 122 à 125 et celles de la Compagnie des chemins de fer à 119 à 120. Le scrip d'assurance rapporte de 30 à 35 cts à la piastre, suivant la date et la compagnie.

MARCHÉ AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 14 octobre 1863.

Il n'y a pas eu d'arrivage aujourd'hui. Vendu, 20 bœufs, 20 cochons, 10 veaux et 4 vaches. A vendre, 166 bœufs, 30 cochons, 17 veaux et 5 vaches.

Bœufs de l'Ouest 1re qualité, par livre, net,	25	cents
" " 2e " "	20	
" Texas, 1re qualité	50	
" " 2e "	40	
Veaux, 1re qualité,	25 à 30	
" 2e "	20 à 25	
Cochons,	10 à 14	gr.
Moutons, suivant la qualité, par tête,	$5 à 10	
Vaches à lait, par tête	$75 à 100	

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPEDIE HIER.

Goëlette Andie F Glover, Harmon, New York.
Goëlette T C Acton, Fort Matamoros.
Steamboat Empress, Rider, St. Louis.
Steamboat White Cloud, Martin, St Louis

ARRIVES HIER.

Goëlette J W Miner, Berry, New-York.
Goëlette San Roman, Olivier, Pointe à la Hache.
Goëlette Star, Gauno, Pointe à la Hache.
Goëlette St Joseph, Nicholas, Fort Jackson.
Goëlette McClure, Fudalls, Fort Jackson.
Goëlette Petite Dame, Segur, Fort Jackson.
Goëlette New Orleans, Fort Jackson.
Goëlette United states, Cabel, Pensacola.
Steamboat Belle Creole Kendall, Baton Rouge.
Steamboat Theodle, Alphonse, Pointe à la Hache.
Steamboat Atlantic, McDougal, Memphis.
Steamboat Ben Franklin, Count, Baton Rouge.
Steamboat Meteor, Salisbury, Baton Rouge.

Arrivages de Produits.

Pour la liste des produits et des marchandises reçues par la mer, le fleuve et les chemins de fer, avec les noms des consignataires, &c., voir la partie anglaise.

ATTENTION

Le steamer MORNING STAR, capitaine Courtney, arrivé de New York, est en déchargement à son quai, en face de la Place Jackson. Les consignataires sont priés de prendre leurs marchandises sur la Levée, car elles seront ... [illegible] ... marchandises ... aux risques et périls des consignataires.

ELLIOTT & McKEEVER, agents,
Rue Natchez, No 33.

13 oct—3f

M. E. T. Montgomery, encanteur, vend, aujourd'hui, mercredi, 14 du courant, à onze heures, au No 39 de la rue Natchez, 175 sacs café Rio prime. Il y aura aussi une vente de marchandises, au No 33, 800 balles de coton d'excellente qualité. Les échantillons seront visibles ... [illegible]

Les marchands de vins et de liqueurs trouveront leur intérêt à assister à la vente (par catalogue) qui a lieu, ce matin, à onze heures, au magasin de M. E. Costyadick, encoignure Tchoupitoulas, No 15, par l'intermédiaire de M. D. E. Morphy, encanteur.

Nous appelons l'attention du commerce sur la vente à l'encan d'eaux-de-vie françaises, vins, liqueurs, sardines, groceries, drogues, etc., qui doit avoir lieu aujourd'hui à 10 heures et demie A M., au magasin No 96, rue de la Vieille Levée, par le ministère de Bernard Turpin, encanteur.

M. J. P. Boisseau, encanteur, fait une vente spéciale de vins, liqueurs, &c., vendredi, 16 courant, à onze heures, à son magasin d'encan, au coin des rues Magasins et Gravier.

BI-SULFITE DE CHAUX.

A VENDRE au No 34, rue Carondelet, en pots.
J. ALBRECHT.

Grocerie à vendre.

Pour cause de départ, UNE GROCERIE bien achalandée, située au coin des rues St Louis et Marais, et faisant le demi-gros et le détail. Pour les conditions, qui sont très avantageuses, s'adresser sur les lieux.

13 oct—3f

BROTT & DAVIS,
Marchand Commissionnaire en général,
Rue Gravier 22, coin Tchoupitoulas,

ONT reçu, par les derniers arrivages, un fort stock de marchandises suivantes qu'ils offrent de vendre à la simple augmentation de transport.

Indiennes Sprague, Dunnell, Franklin, Rhode Island, Victory et Star.

Mousselines de laine des meilleures fabriques américaines, genres fantaisie et deuil.

Bonneterie pour messieurs, dames et enfants—des meilleures fabriques et de toutes les grandeurs extra.

Cotons Standard et Second à draps. Coutils à matelas, molleton, coton à chemises, stripes, cotonnades, denims épais, &c.

Un magnifique assortiment de cotons blancs, 5/4, 4/4, 7/8 et 3/4 des meilleures fabriques telles que—Lonsdale, Naumkeag, Tuscarora, James' Steam Mill, Blackstone, Bay Mills, New York City Mills, &c, &c.

EGALEMENT—Coton blanc pour chemises, le meilleur qu'il y ait en ville.

Un assortiment complet de flanelles rouges, grises et bleues—les meilleures qualités de flanelles blanches et de toutes largeurs.

Un fort lot de couvertures d'habitations.

Un beau choix de satinets, tels que—satinet noir Bristol de la meilleure fabrique ; rouges et Cadet Greys Milton Cloth.

Couvertures Tweed, article nouveau.
Mérinos français et plaids tout laine convenables pour la saison.

Toutes ces marchandises seront vendues à bas prix pour clore des consignations.

14 oct—

DIVERS. DIVERS.

EN débarquement et en magasin—
30 boucauts jambons de choix passés au sucre, marque "Henry Ames & Co.,"
75 sacs café Rio prime,
50 balles pitre, extra épais.

A vendre par WM. J. REID,
14 oct Rue des Magasins, No 33.

CHANGE.

CHANGE A VUE SUR NEW-YORK, à vendre par WM. J. REID
14 oct—6f Rue des Magasins, No 33.

Café à vendre.

A VENDRE, pour cause de départ, un CAFÉ, situé encoignure Quartier et Front Levée. Pour les conditions qui sont des plus avantageuses, s'adresser sur les lieux.

14 oct—6f

CHANGE SUR NEW YORK.

CHECKS SUR LA BANQUE "SAINT-NICHOLAS", à vendre par GEO. A. FOSDICK,
14 oct—3f Rue Natchez, No 43.

Graines fraîches de jardinage.

RECOLTE DE 1863

UN grand assortiment, comprenant toutes les variétés pour habitations et jardins—venant d'être reçu et à vendre, en quantité au gré des acheteurs, à des prix modérés, par D. MAUPAY.

Rue Gravier No 61, entre les rues Camp et Magasins.
14 oct—3f

En débarquement :

50 caisses vin de Champagne Heidsieck Piper,
100 rames papier à enveloppe,
20 balles bouchons gotutus,
200 demi-caisses raisins,
10 barils currants nouveaux,
500 tambours raisins Sultana,
20 fromages beurre de Goshen,
30 caisses amandes cassées.

A vendre par ANT. LANATA,
14 oct—4f 9 et 11, rue Jefferson

MARCHANDISES NOUVELLES.

E. GIQUEL,

126..........CANAL..........126

Arrivant d'Europe, fait savoir à sa clientèle et au public qu'il fera MERCREDI prochain, 14 courant, l'ouverture de sa nouvelle importation. Ses prix seront des plus modérés, savoir

Indiennes et Percales françaises,
Mousselines de laine unies et imprimées,
Mérinos do do et Ecossais,
Tartanes et Flanelles do
Gants de peau et de soie et fil d'Ecosse,
Poiles de Chèvre, article nouveau,
Mousseline Suisse unies toutes largeurs,
Brillantés, Percales, Nansous et Jaconas,
Rubans et Roucles à ceintures,
Peignes Ivoires et Ecailles Chignons,
Bandes Jaconas et Mousselines Brodées,
Dentelles et Entredeux, Valenciennes,
Tartanes et Entredeux brodés,
Mouchoirs Batiste Unis, Rivières et Brodés,
Cols et Manches Jaconats et Mousselines,
Dentelles Guipures et Entredeux,
Bas Cotons pour Femmes et Enfants,
Bas, Laine Fantaisie pour Femmes et Enfants,
Bas Soie et Mi Soie, do do
Rideaux Mousselines Brodées,
Couvertures et Courtepointes,
Parfumeries grand assortiment,
Ombrelles et Parapols,
Chemises Mérinos pour Hommes, Femmes et Enfants,
Rubans Velours toutes largeurs,
Corsets sans coutures,
Etoffes à Rideaux grand assortiment,
Articles pour Deuil do do
Toiles d'Irlande et de Paris,
Damassé pour table, toutes largeurs,
Serviettes Damassées et Unies,
Bobinet 8/4 pour Moustiquaires,
Soieries noires toutes largeurs,

—AUSSI—

Coton Blanc et Ecru toutes largeurs,
Cotonnades, Denims, Bonteint Osnaburg,
Couvertures 3 points, Indiennes, &c.

E. GIQUEL,
13 oct—5f 126, rue du Canal.

AMERS DE HOSTETTER— IMITATIONS.—Le succès engendre le charlatanisme. A peine L'AMER DE HOSTETTER avait-il atteint une haute réputation que des imitations se répandirent de tous côtés ... [illegible] ... L'AMER DE HOSTETTER, au contraire, le grand tonique du siècle, est le plus efficace des préparations ... [illegible] ... Ainsi il est le tonique le plus remarquable du monde.

AGENTS:
J. WRIGHT & Co, rue de Chartres, No21
E. J. HART & Co, rue Tchoupitoulas, No 77 et 79.
G. THEUKER, successeur du marché français,
J. MORGAN, HALL & Co, rue de la Commune, No 20,
G. N. MORRISON & Co, rue des Magasins, No 12,
JOHN T. MOORE & Co rue Poydras, Nos 7 et 9,
JOSEPH MAILLOT, rue Crossman, No 12,
SCOVIL & MEAD, rue de Chartres, No 111,
THOMPSON & BARNES, 23 et 25 rue Commune.
9 oct—6

MARCHANDISES NOUVELLES.

1 Caisse SAVONS FRANÇAIS Moutpelas,
1 " EAU DE COLOGNE, litre,
2 " " demi litre,
3 " MOUCHOIRS MADRAS,
5 " INDIENNES FRANÇAISES, fantaisie,
3 " " DEUIL,
4 " PERCALES, nouveauté,
4 balles COUVERTES, pour habitation,
1 " COUVERTES, 10/4 11/4 12/4.

J. LEVOIS & CO,
13oct—6f encoignure Canal et Bourbon.

Bon marché! Bon marché!

THEOD. DANZIGER

VIENT de faire l'ouverture de son nouveau stock de MARCHANDISES DE FONDS ET DE FANTAISIE que les dames trouveront leur intérêt d'examiner avant d'acheter ailleurs.

Les marchandises qui viennent d'être reçues sont :
1,500 yardes JOLIS CALICOS à 18 cents la yarde,
1,000 " COTON BLANC, 1 yarde de large, à 18c.
3,000 " CALICOS FONCÉS FRANÇAIS, 25 cents, 1 yarde de large,
1,500 " GRENADINES A DESSIN, à 25 cents,
450 " GRENADINES NOIRES à 15 cents,
1,000 " MOZAMBIQUES gris foncé pour demi deuil, à 20 cents,
20 pièces TOILE BLANCHE, à $8 la pièce,
1,000 " " à 50 cents la yarde,
500 douzaines SERVIETTES à franges, à $3 la douzaine,
250 " MOUCHOIRS BATISTE FIL, à $1 50 douzaine,
500 " FIL EN BOBINES (meilleur que celui de Coat) à 80 cents,
1,400 yardes POIL DE CHEVRE de tous genres et de toutes les couleurs, à 35 cents.
1,500 yardes PARAMETTES EN COULEUR, à 20 cents,
500 " MOUSSELINE DE LAINE EN COULEUR, à 25 cents.

Et un grand assortiment d'autres ETOFFES A ROBES, avec un grand stock de ETOFFES DE DEUIL, telles que
MOUSSELINES DE LAINE NOIRES, largeur simple et largeur double,
MERINOS NOIRS, français et anglais,
REPS ET BOMBAZINES noirs,
ET
300 CHALES de mérinos noir et de laine, à des prix variant de $2 50 à $15.
EGALEMENT
800 yardes SOIERIES EN COULEUR, très légèrement avariées, à 75 cts la yarde,
2 pièces SOIE NOIRE, très légèrement avariée, large d'une yarde pleine, valant $4 et que je vendrai à $2 la yarde.

THEODORE DANZIGER,
13oct au coin des rues Royale et St-Philippe.

Saindoux et jambons de choix.

50 tierçons saindoux famille, de choix,
30 boucauts jambons de "Henry Ames & Co" passés au sucre, de premier choix et en parfait état, en débarquement du steamer "Morning Star" et à vendre par WM. J. REID,
12 oct—3f Rue des Magasins, No 33.

AVIS.

AYANT vendu à M. J. A. BLAFFER tout mon intérêt dans l'Etablissement pour la mise en bouteille de l'Ale et du Porter, je remercie le public de l'appui dont il m'a honoré depuis nombre d'années et lui recommande avec plaisir mon successeur qui continuera les affaires dans le même local.

WILLIAM MASSEY.

John A. Blaffer.

SUCCESSEUR DE WILLIAM MASSEY,
Marchand de Porter, Ale et Cidre,
Seul Agent
DU CELEBRE ALE XX DE PHILADELPHIE
DE MASSEY, COLLINS & Co.
Rue Bienville, Nos 26 et 28, Nlle-Orléans.

Les demandes pour expédition sont remplies avec promptitude. 13 oct—1 m

ALE ET PORTER.

VENANT d'être reçus par la barque St James, arrivée de Philadelphie :
150 barriques Ale X et Porter, pour être mis en bouteilles,
20 barils Ale XX Draught.
En magasin et à vendre par J. A. BLAFFER,
13 oct—5 Successeur de William Massey,
Rue Bienville, Nos 26 et 28.

Les mères

QUI VOIENT AVEC TERREUR leurs enfants dépérir peu à peu par suite de la présence de vers dans leur estomac, peuvent les sauver immédiatement en administrant le

Vermifuge Canadien de Winer,

qui les chasse sans douleur et laisse les organes digestifs pleins de force. Il n'entre pas de minéraux dans cette préparation.

A vendre à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, par T. W. WRIGHT & CO.,
Rue de Chartres, No. 21, près de la rue du Canal.
12 Oct.—14 et 16.

Elixir du Dr. Wright.

Les maladies les plus terribles sont celles qui affectent l'intelligence, produisent les rêves les plus monstrueux et, ce qui est encore pire, un découragement profond.

Les affections nerveuses et celles des organes digestifs jettent l'esprit dans ce triste état, mais heureusement

L'ELIXIR DE WRIGHT

fait disparaître la cause et l'effet en donnant de la force à l'estomac et au système nerveux.

A vendre à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, par T. W. WRIGHT & CO.,
Rue de Chartres, No. 21, près de la rue du Canal.
12 Oct.—14 et 16.

Le moyen d'arrêter une toux.

L'écorce du cérisier sauvage est depuis longtemps un remède populaire pour les affections pulmonaires; les Peaux Rouges des forêts la considèrent comme souveraine. La science a mis le Dr Davis à même de la mélanger avec le goudron de telle manière que nous avons aujourd'hui une préparation infaillible pour la consomption, la toux, le rhume, l'asthme, les bronches, &c. Qui donc voudrait se priver, même pendant une heure, du

Sirop of Wild Cherry and Tar du Dr Davis.

Prenez-en et vous serez guéri de la toux.
A vendre, à la Nlle-Orléans, en gros et en détail, par T. W. WRIGHT & Co, rue de Chartres, No 21, près la rue du Canal
12oct—12 14,16

A VENDRE.

UNE MACHINE A VAPEUR, complète et en bon état, de la force d'un cheval et demi. S'adresser à la grocerie, encoignure Quartier et Royale. 13 oct—3f

Sucre de la Havane.

EN débarquement de la goëlette Amaranthe de la Havane, détenue à la quarantaine—
200 caisses de sucre de la Havane, blanc, jaune et brun.
Aussi en magasin—
50 tonneaux toile d'emballage,
95 futailles cognac, importation directe.
24 bquts. vin blanc et 3 punchons Scotch whisky.
A vendre par AUG COUTURIÉ, Successeur, de S. PLASSAN, 42 Vieille Levée.
13oct—1m

Beurre Goshen, bœuf, porc, &c.

CENT fréquins beurre jaune de Goshen, choisi,
50 demi barils bœuf Fulton,
50 demi barils pig pork,
50 sacs poivre noir de Sumatra.
En débarquement et à vendre par FATJO & BRUNASO,
1 3 oct—6f rue Vieille Levée Nos 284 et ...

Sucre de la Havane.

EN débarquement de la goëlette Ta isman, arrivée de la Havane :
150 caisses sucre blanc, jaune et brun.
25,000 paquets cigarettes des marques Henrades, La Charanga, La Meridiana,
12 balles tabac, pour capes et tripes,
10 barils miel blanc de la Havane.
A vendre par P. TROISGROS,
16, rue de la Douane,
12 oct—6 Entre Chartres et Vieille Levée.

DEMANDE DE MODISTES.

ON DEMANDE deux bonnes modistes en robes, chez Mme Desaube rue du Canal, No 110. 12oct

DEMANDE DE CUISINIERE.

ON DEMANDE une bonne cuisinière chez Mme Desaube rue du Canal, No 110. 12oct

Café —Café.

TROIS CENT QUARANTE-CINQ sacs café Rio prime, à vendre par HY LONSDALE, Courtier de Café, rue Gravier, No 89
5oct—6

Aux marchands.

REÇU par les derniers arrivages et à vendre immédiatement par les soussignés, au plus bas prix du marché, en gros seulement

COTONS ECRUS, ALPACA NOIR,
COTONS BLANCS, FOULARDS,
COTONNADES, DEVANTS DE CHEMISES,
KERSEYS, MOUCHOIRS BATISTE,
STRIPS, BAS ET CHAUSSETTES,
TICKINGS, SERVIETTES,
FLANELLES, NAPPES,
MOLLETONS, CHEMISES LAINE,
TOILES, MALAKOFFS,
INDIENNES, FIL DE RHENES,
POPELINES, RUBANS A CHAPEAUX,
MOUSSELINE DE LAINE RUBANS VELOURS.

Aussi une facture de chaussures pour hommes, femmes et enfants.
C. JAUBERT & CO.,
11 oct—3 No 81, rue de Chartres.

UN ELEVE EN PHARMACIE, actif et intelligent, qui parlerait les trois principales langues, trouverait à s'employer d'une manière permanente, en fournissant de bonnes recommandations. S'adresser, avec des lettre mentionnant ses références, à la boîte 1828 poste restante.

Celui qui, outre le français et l'anglais, connaîtrait aussi l'allemand, sera préféré. 11 oct—3f

A LOUER.

Dans la rue de l'Esplanade, DEUX MAISONS admirablement situées au ... des rues Esplanade et Bourbon, et ayant toutes les améliorations modernes. Ces propriétés seront louées à bon marché à de bons locataires. S'adresser à W. F. Chapman, Chemin du Bayou No 299, entre les rues Claiborne et Derbigny, ou dans la rue Carondelet, No 60. 10 oct—6

Etablissement de Marbrier

LE soussigné vient d'ouvrir, au Nouveau Cimetière St Louis, rue de l'Esplanade, près le Bayou St Jean, un établissement où l'on se charge de faire et de réparer des pierres de marbre pour les tombes et pour les fours, et les fers dorures et les grosses qui peuvent être confiés à son exécution.

A. SAMONZET.
8oct—1

AVIS.

MR. HERMANN KOEHL a ma procuration générale ainsi qu'il appert par un acte passé le 28 septembre dernier, pardevant Joseph Cuvillier, notaire public.

Nlle Orléans, le 1er octobre 1863
BERNARD TURPIN.
1er oct—1m

Certificats de Terre militaires

Achetés par M. JUDSON,
Coin Canal et Camp
7 oct—1m

ED. FROIDEVAUX,

Rue de Chartres No 52.

NE voyant la possibilité d'écouler son fort stock de marchandises qu'en vendant très bon marché, offre Dentelles, broderies, confections, robes de bal, chapeaux.

Rubans en taffetas, en velours, en crêpe, en gaze, Fleurs fines, coiffures de bal et mariée, plumes, Taffetas, voiles, royal, épinglés ou toutes couleurs, Blondes, tulle, point, tulle Lyon, Illusion, Malines, Guipures, crêpe crêpe, crêpe lisse, crêpe anglais, Tulle brodé, gaze argentine, tulle grenadine, Chapeaux en paille, corsets et agréments, Barettes, laitons, gazes, cassettes et cassolettes ; Paille, fil, aiguilles, calottes tulle, laiton et agréments, Nécessaires divers, rubans fil, baleines, agrafes. Nota.—Formes Illusion et coutilles de $1 à $1.50.

8 oct—1m

Omer Fortier----Félix de Luppé.

FORTIER & DE LUPPÉ

BOULANGERIE,

Coin Domaine et Dauphine.

Pains et Biscuits.

Dépôt : 14, Dumaine, près Vieille Levée.
1er oct—1m

AVIS AUX DAMES.

LE soussigné, venant d'arriver par le steamer Evening Star, peut offrir un grand assortiment de cheveux de toutes couleurs et de toutes longueurs. Tous les ouvrages, tels que perruques bandeaux, nattes, nattes sur peigne, cache-peigne, frisettes, &c., &c. Etant fabriqués par lui, il peut les vendre meilleur marché que toute autre maison. Il offre aussi un bel assortiment de peignes en ivoire, écaille et buffles, brosses de tout genre teintures, &c., &c. FELIX BARON,
1oct—1m 296, rue Baronne, entre Girod et Julia

CIGARETTES.

20,000 Paquets cigarettes de la marque HONRADEZ, débarqués de la goëlette Anne arrivée de la Havane, venant d'être reçus, en magasin et à vendre par BORNIO & BROTHER,
26sept rue Gravier, No 34.

VINS, WHISKY, EAU-DE-VIE ET LIQUEURS PURES,

EN bouteilles ou en dames-jeannes. A vendre par B. & J. ABRAMS,
Droguistes et importateurs en gros,
25 sept—30f Rue du Camp, Nos 42 et 44. N. O.

JOHN R. WALLER,

Importateur de Chapeaux de paille, soieries, et de modes.

No 35, rue de Chartres—Au premier.
24sept—1m Nouvelle-Orléans.

AVIS.

LES soussignés ont l'honneur d'annoncer au public qu'ils ont ouvert un magasin dans la rue Gravier No 36, et reçoivent en ce moment un fort lot de tabac de choix du Connecticut, pour capes et tripes.

Cigares de la Havane et du pays, tabacs à fumer et à chiquer, des meilleures marques, qu'ils offrent aux fabricants et aux marchands aux plus bas prix du marché.
LICHTENSTEIN BROS,
17 sep—1m rue Gravier No 36.

AU BON TON,

SALON PARISIEN POUR LA BARBE ET LA COUPE DES CHEVEUX.

V. DUBOIS, 58, rue Royale, entre Bienville et Conti,
—Ci-devant 45, rue Bienville—

A L'HONNEUR d'informer ses clients et amis ainsi que le public, qu'il vient de faire réparer son salon dans un genre nouveau, et il sollicite le patronage de tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance. Rien ne sera négligé pour les satisfaire. De bons ouvriers seront constamment employés dans son établissement, et vu la durée du temps, le prix de la coupe des cheveux est réduit à 25 cents, barbe 10 cents et shampooing 25 cents. Teinture parisienne employée pour les cheveux et la barbe à des prix réduits.

FABRIQUE DE PERRUQUES, etc. 18sept—1m

LOUISIANA ACADEMY.

Institution dirigée par N. A. Ferrier,

PENSIONNAT ET EXTERNAT

Pour les jeunes gens, RUE HOPITAL, No 134, entre Dauphine et Bourgogne.

Les prix varient de $4 à $8 selon le degré d'avancement des élèves.

CLASSE DU SOIR—de 6 1/2 à 8 heures.

Cours complet de TENUE DES LIVRES et d'Arithmétique commerciale.—Prix : $4. 1er oct—1m

PLUS DE DISTANCE !

Plus de séparation !!

DIVINATION! PREDICTION!!

Par Madame ADAH,

Cartomancienne Parisienne, et élève de Mlle LENORMAND.

Heures de consultation, 10 heures du matin à 5 heures de l'après-midi.

Rue St-Louis, No 95.
août—3m 3pc

CHAMPAGNE

de la veuve Clicquot Ponsardin et de Piper Heidsick & Co.

VENANT D'ÊTRE REÇU et à vendre à l'Agence, rue Tchoupitoulas, No 15 :
40 caisses CHAMPAGNE de la veuve Clicquot Ponsardin en grandes et demi bouteilles,
20 paniers VERITABLE CHAMPAGNE Piper Heidsick & Co, en grandes et demi bouteilles,
PLEINEMENT GARANTIS PAR LE SOUSSIGNÉ.
10 caisses champagne, cachet vert.
E. E. CASTENDYK,
8 oct—1m rue Tchoupitoulas No 15.

Entrepot de Tapis,

No. 19.....Rue de Chartres.....No. 19.

NOUS avons en magasin un grand assortiment de tapis pour salons, MEDAILLONS, velours, tapisserie, WILTON, 3 plis et ingrain, VENITIENS et autres tapis, NATTES blanches, rouges, à carreaux, &c. TOILE CIREE de différentes largeurs et qualités. Couvertures de table et de piano, paillassons, nattes, tapis d'escalier, abat-jour, corniches et bandes ... [illegible]

A. BROUSSEAU & Co.

CHANGE SUR FRANCE,

Constamment à vendre par

J. M. HEINER & Cie,
23oct—3m 17 Carondelet

SPECTACLES.

Théâtre d'Orléans.

DIMANCHE, 18 OCTOBRE 1863.
LES ARTISTES REUNIS EN SOCIÉTÉ.
Première Représentation de
MARTA,
Opéra en 4 actes et 6 tableaux, musique de Flotow, paroles de Grevel et Charlemagne, avec chœurs et orchestre.
Première Représentation de
Un Moyen Dangereux,
Comédie vaudeville en 1 acte par Théodore Barrière.

Les bureaux de location sont ouverts le samedi et dimanche de 9 heures à 3 heures 13oct

Académie de Musique,

SPALDING & ROGERS..................Propriétaires.

TROUPE D'OPERA DE SANFORD,

Pour peu de temps,
Sous la direction de M. Sanford,

L'organisation la plus ancienne et la plus complète. Programme nouveau tous les soirs—Chansons, danses, vaudevilles, ballets, &c.

Spectacles TOUS LES SAMEDIS A MIDI.
Prix d'entrée, 50 cents.
Enfants et domestiques, 25 cents pour les représentations du jour. 10 oct

GRAND BAL PARÉ,

DONNÉ PAR DES JEUNES GENS,
Au bénéfice d'une famille indigente,

A LA SALLE PORTUGAISE,

Rue du Bayou, entre St-Claude et Tremé.

LE SAMEDI 24 OCTOBRE 1863.

COMITÉ D'INVITATION :
F. Fossard, V. Carlier,
A. Maugin, L. Charles,
J. Bombathay, G. Triay.

Billet d'admission.......................$1 50

Les cartes sont en vente chez M. C. Albert, coin Prieur et Ste-Anne; Mme Léon, encoignure St Pierre et Bourbon; M. Beth, encoignure Bourbon et Ste Ann ; rue Ste Anne No 73, M. Maugin; et chez les directeurs du bal.—Aucune dame ne sera admise sans invitation.

12 oct—18,14,22 23,24

CASINO,

Rue de la Douane, No 92.

M. JULES SABRIER, propriétaire de cet établissement, prévient ses amis et le public en général, qu'il vient d'y ajouter un RESTAURANT, où l'on trouvera, à toute heure du jour ou de la nuit, une VARIÉTÉ CHOISIE DE METS CHAUDS OU FROIDS, de première qualité. Les VINS et la BIERE sont également de première qualité.

Prix modérés.

Salon particulier de société.
M. Sabrier espère que ses amis et le public voudront bien lui continuer leur bienveillant patronage.
10oc—1m

POUR NEW YORK—Directement.

Devant partir JEUDI, 15 octobre, à 5 h. P. M.

Le navire à vapeur PARKERSBURG, commandant Spencer, partira de son wharf, au bout de la rue Toulouse, le jour susdit, et prendra les malles des Etats Unis. Pour fret ou passage, dans la chambre ou à l'entrepont, s'adresser à A. MOULTON, 31, rue Natchez.
13oct

Le steamer GEORGE WASHINGTON suivra et partira SAMEDI, 24 octobre.

POUR NEW-YORK ET LA HAVANE.

Départ, SAMEDI, 17 du courant, à 9 heures du matin

POUR NEW YORK VIA LA HAVANE.—Le beau steamer MORNING STAR, commandant J. M. Courtney, quittera son wharf en face de la Place Jackson, avec les malles des Etats-Unis. Pour fret ou passage, (emménagements incomparables) s'adresser à ELLIOT & McKEEVER,
13oct—6 Rue Natchez No 33

Le steamer BEN FRANKLIN, de la malle de la Nouvelle-Orléans, capitaine Henry Count, partira à l'avenir tous les MERCREDIS à 5 heures P. M. et les DIMANCHES à 5 heures A. M., pour Baton Rouge, Plaquemines, Donaldsonville et les débarcadères intermédiaires.

A son retour, il quittera Baton Rouge les JEUDIS à 5 heures P. M. et les LUNDIS à midi, ponctuellement.

Les passagers et les expéditeurs devront se munir de passe-ports et de permis des autorités.

J. M. Reif se trouvera tous les jours sur la Levée, au pied de la rue Bienville, pour recevoir le fret.

Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord ou à JOHN A. STEVENSON, Agent,
3 oct No 83, rue Front Levée.

POUR BATON ROUGE.

Le magnifique paquebot régulier METEOR, capitaine C. L. Salisbury, partira de la Nouvelle-Orléans pour Baton Rouge et tous les ports intermédiaires tous les DIMANCHES, à 9 heures du matin, et tous les MERCREDIS, à 5 heures P. M. Il partira de Baton Rouge tous les LUNDIS, à 8 heures A. M., et tous les JEUDIS, à 10 heures A. M.

Les passagers et les expéditeurs devront se munir de passeports et de permis des autorités avant de s'embarquer ou d'envoyer du fret à bord. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à M. HALL,
1er oct au coin des rues Canal et Douane.

POUR MATAMOROS.

La goëlette mexicaine, fine voilière HELENA, capitaine ..., ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu de jours. Pour balance de fret et passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à E. FERNANDEZ & Co,
10 oct—1 135 Vieille Levée.

POUR MATAMOROS.

Départ dans quelques jours
La goëlette J. W. WILDER, fine voilière, capitaine Legrande, prend un chargement au poteau 30, Deuxième District, pour Matamoros. Pour fret ou passage (excellents emménagements) s'adresser à JOSEPH KELLEY,
3 oct—6f rue Gravier No 86.

POUR MATAMOROS.

La magnifique goëlette T. C. ACTON, fine voilière, capitaine ..., prend un chargement au poteau 30, 2e District, ou fou du marché, et partira sous peu. Pour reste de fret ou passage, ayant excellents emménagements, s'adresser à JOSEPH KELLEY rue Gravier, No 86

OFFICIEL.

Avis aux contribuables de la ville.

Tous les comptes de TAXES DE LA VILLE, pour l'année 1862, lesquelles n'auront pas été payés le 15 novembre prochain, seront perçus conformément à la loi, à de grands frais pour les contribuables. JOHN S. WALTON,
5oct—10f Trésorier de la ville

Quartier Général du Département du Golfe.

Nlle Orléans, 12 Août 1863.

Ordres spéciaux No 198.

(EXTRAIT.)

7—Un grand nombre de chevaux, équipements de chevaux et autres articles appartenant aux Etats-Unis, ayant été volés ou recelés et vendus contrairement aux lois de cette ville, les ventes particulières de propriétés de ce genre, au prix de la Nlle Orléans ou d'Alger, sont par le présent défendues.

Le public est prévenu que ces propriétés, lorsqu'on offre de les vendre à l'amiable, sont volées, et que l'acheteur sera passible d'être puni ... [illegible]

Par ordre du major-général BANKS,
RICHARD B. IRWIN, A. A. Général. 4oct—14f

Avis important.

Mairie de la Nlle Orléans,
Hotel de Ville, 30 septembre 1863

Avis est donné aux capitaines et aux pilotes de steamers, de bateaux à vapeur et de tous les bateaux et embarcations qui naviguent sur le fleuve Mississipi, dans les limites du port de la Nouvelle Orléans, qu'une BOUÉE a été placée au-dessus des débris du steamer "Bio Bio", près du débarcadère des steamers, Premier District. Par suite de la baisse des eaux, il a été jugé nécessaire de placer la susdite bouée et d'en donner avis public.

[Signé] E. H. DURELL,
Faisant fonction de Maire de la Nlle Orléans.
Pour copie conforme. D L. GIBBENS,
1er oct—1m Secrétaire

Avis aux contribuables de la ville.

LE bureau des surintendants d'assessement se réunira, à l'Hotel de Ville, salle No 15, à midi, les lundis 5, 12, 19 et 26 octobre courant, et le 2 novembre prochain, pour revoir les tableaux du Bureau des Assesseurs et recevoir les réclamations des personnes qui étaient absentes de la ville en août et en septembre derniers, époques auxquelles les tableaux d'assessement ont été exposés, par le Bureau des Assesseurs, pour être examinés et rectifiés.

Le soussigné se trouvera dans la susdite salle, tous les jours, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, pendant trente jours à partir du 3 courant, afin de montrer les tableaux d'assessement et recevoir les demandes qui pourraient lui être adressées au Bureau.

E. L. BERCIER,
Secrétaire du Bureau des Surintendants d'assessement.
Nouvelle-Orléans, 2 octobre 1863.
3 octobre—1m

Avis aux contribuables.

PAR ordre du brigadier-général GEO. F. SHEPLEY, gouverneur militaire de la Louisiane, les tableaux d'assessement de l'Etat et de la ville de la Nlle-Orléans seront exposés, pour être examinés et rectifiés, à partir du 5 courant, tous les jours pendant trente jours, les dimanches exceptés, de neuf heures du matin à trois heures de l'après-midi, aux endroits suivants :

Dans le premier district municipal, dans la salle No 15 de l'Hôtel de Ville;

Dans le deuxième district municipal, au No 37 de la rue St-Pierre;

Dans le troisième district municipal, au No 9 de la rue de l'Esplanade (bureau du percepteur des taxes);

Dans le quatrième district municipal, au bureau du percepteur des taxes, rue Rousseau, près de la rue Jackson.

SAMUEL H. TORREY,
Auditeur des comptes publics.
Nlle-Orléans, 4 octobre 1863. 5 oct—30

A. CATONNET,

COURTIER DE COTON,

A REPRIS les affaires. Il s'est assuré l'aide d'un classeur expérimenté et s'occupera d'une manière spéciale des transactions qui lui seront confiées.

Bureau, rue Carondelet, No. 29 16 oct—6 f

VENTE POUR CAUSE DE DEPART.

A vendre pour cause de départ : 1o— Un fonds de magasin de chaussures, avec une installation magnifique.

2o—Un jeu de chevaux de bois, avec les accessoires, entre autre un orgue de première classe. S'adresser pour plus ample information, à CH. L. DE BUYS,
1er oct—2 sem. 240 rue de Chartres.

J. LUDOWIG,

MARCHAND TAILLEUR,

A transporté son magasin de la rue Commune, No 112, dans la rue du Canal, No 133, entre les rues St-Charles et Carondelet. 21juillet—3m

CHARLES TROUILLY,

Rue Royale, No 100, entre Conti et St. Louis.

SPECIALITÉ pour PERRUQUES, TOUPETS, BANDEAUX, BRAIDS, FRISETTES, &c., le tout fait sur commande.

Salon spécial pour la coiffure des dames et la coupe de cheveux des enfants. Leçons de coiffure par Mme Charles.

Articles de Paris et parfumerie françaises. 16sept—1m

Nous avons reçu en consignation,

DE plusieurs des plus grands fabricants de l'Ouest, une quantité considérable de TABAC A CHIQUER, arrangé avec un soin tout particulier, pour ce marché. Les marchands en gros sont invités à venir examiner notre stock qui sera toujours assez varié et nous permettra toujours de faire face aux plus fortes demandes, à des conditions avantageuses. Nous citerons entre autres

Cinquante 3/4 caisses, 10 à la livre,
Soixante quinze 3/4 caisses, Navy, l'une livre,
Dix caisses noir doux, 1/2 livre,
Cent cinquante caisses, naturel, 25 livres en moyenne
Deux cents caddies, May Apple Pancake,
Cinquante caddies, ...
Trente 3/4 caisses de naturel, d'une livre,
En magasin—en bon état et pleinement garanti—Trente caisses véritable Virginie d'une livre, "John Robinson".

Ces tabacs seront vendus par six mois.
MAYER BROTHERS, rue Tchoupitoulas, No 86
17 sept—30f entre les rues Natchez et Poydras

Mme ALLUARD,

SOMNAMBULE FRANÇAISE,

Rue Tremé, No 246, entre Ursulines et Bayou

TRAITE avec succès les maladies nerveuses, le catarrhe pulmonaire, l'asthme, la goutte, les irritations d'estomac et les digestions difficiles, la diarrhée, la dyssenterie, les fièvres intermittentes et les maladies des yeux.

Toutes ces cures ont attestées par un grand nombre de familles, considérables de la Nlle Orléans.

Consultation tous les jours. 24 juill—3m

Restaurant St-Louis

Tenu par HENRI BARTHE,

Rue St-Louis, No 77, entre Royale et Bourbon.

Chambres garnies pour habitants.

Salons pour noces et repas de famille.

Pension à la semaine, à la quinzaine et au mois à des prix modérés. 25juil—3m

VENTES À L'ENCAN.

Grande vente de Marchandises sèches.

PAR HOFFMAN & MARKS.
J. HOFFMAN, encanteur.
Bureau, rue de Chartres, No 28.

IL sera vendu à l'encan, MERCREDI, 14 du courant, à 10 heures,

Soieries noires,
Mousselines noires et en couleur, tout laine,
Mérinos français et anglais,
Popelines unies et à dessins,
Popelines brodées, double largeur,
Casimirs français,
Doeskins noirs et draps français,
Draps Oxford et Melton,
Alpacas noirs et mérinos,
Toiles blanches fines, d'Irlande,
Linge de table et Serviettes en toile
Mouchoirs fil pour dames et messieurs,
Bereges blancs, verts et noirs à voiles,
Satinets gris, bleus et noirs.
Châles laine, de différentes qualités,
Couvertures grises et blanches,
Indiennes françaises et américaines,
Cotons blancs et écrus,
Flanelles bleue, rouge et grise,
1000 douzaines bonneterie assortie,
200 do do laine pour enfant,
Chemises de voyage, chemises gingé fil, et coton, chemises de peau en coton et en mérinos, bretelles, crayons, mouchoirs soie, cotonnades, &c.

Aussi, à midi.

36 pièces couvertures de lit, blanches, endommagées à bord du steamer Geo, Cromwell, et vendues pour compte de qui il appartiendra. 13 oct

100 caisses bottes, souliers, bottes de cavalerie.

—AUSSI—

150 lots marchandises sèches d'importation nouvelle.

PAR GABRIEL LEAUMONT.
Salles d'encan, 69 rue de Chartres.

MERCREDI, 14 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu, à son magasin d'encan, rue de Chartres No 69—

100 caisses bottes, souliers et bottes de cavalerie.

—AUSSI—

Couvertures grises,
Mouchoirs batiste fil,
Chaussettes et bas écrus,
Satinets et casimirs,
Kentucky jeans et flanelles croisées,
Popelines en couleur et cotonnades,
Flanelles imprimées et Mérinos,
Bas gris français,
Indiennes françaises et américaines,
Serviettes et nappes en fil,
Cotons blancs et écrus,
Mousselines laine françaises,
Bareges verts pour voiles,
Mérinos et mousselines laine en couleur.
Conditions—A la vente. 13 oct

Habillements d'hiver, chapeaux pour hommes et enfants.

AUSSI

Brodequins en veau pour hommes, "Balmorals" pour dames et "Oxfords" pour enfants

PAR GABRIEL LEAUMONT.
Salles d'encan 69, rue de Chartres.

MERCREDI, 14 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu, à son magasin d'encan, rue de Chartres No 69—

100 habits et redingotes d'hiver,

AUSSI

10 caisses brodequins veau ciré pour hommes,
10 " "Balmorals" pour dames,
9 " chaussures "Oxfords" pour cadets,
13 " "Balmorals Congress" pour hommes,
6 " bottes fuis pour hommes.

AUSSI

Un assortiment de chapeaux pour hommes et enfants.
Conditions—à la vente. 14oct

Vente hebdomadaire par catalogue, d'eaux-de-vie françaises, vins, liqueurs, sardines, groceries, drogues, &c, &c.

PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

MERCREDI, le 14 octobre 1863 à 10½ heures A. M., il sera vendu à l'encan, au magasin No 96 rue de la Vieille Levée, les articles suivants—

Eaux de vie françaises, vins rouges et blancs, en barriques et en caisses, liqueurs françaises et du pays, vin de Porto, Madère, Xérès, Malaga, en futailles et en caisses, drogues, groceries, sardines, huile, thé, café, sucre, conserves alimentaires, bouchons, mélasse, amandes, raisins, savon, amidon, &c.

AUSSI

Une facture de drogues.
On pourra se procurer des catalogues au bureau de l'encanteur, No 93 rue de la Vieille Levée. 11oct

Vente de Vins, Liqueurs, &c.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, mercredi 14 octobre 1863, à onze heures du matin, dans le magasin de l'importateur, M. E. E. Costeydyk rue Tchoupitoulas, No 15—
45 caisses vin rouge, diverses marques de choix,
44 barriques et demi barriques vin rouge de qualité supérieure,
43 caisses sherry de marques supérieures,
5½ et ¼ pipes sherry très vieux,
1½ et ¼ pipes madère extra,
2½ et ¼ pipes vin d'Oporto,
20 caisses chartreuse, verte, jaune et blanche,
7 caisses liqueurs, importation directe,
20 paniers champagne Piper Heidsick,
5 poinçons vieux whisky d'Ecosse, Ramsey,
1½ pipes vieux cognac Louis Le Breton,
5½ do do do Alme,
10 balles bouchons 212 sacs de 500 chacun.
Pour les détails complets, voir les catalogues.
Conditions Comptant. 13oct

BERNARD TURPIN

ENCANTEUR

ET

NEGOCIANT COMMISSIONNAIRE,

No 93, RUE VIEILLE LEVÉE,

Entre St Louis et Conti. 17 sept—30f

No 93, Vieille-Levée. No 93, Vieille-Levée.

Confiserie par Excellence.

LE soussigné a l'honneur d'appeler l'attention du public sur son bel assortiment de Bonbons, Candis, &c., &c., manufacturés à la vapeur. Il offre ses articles garantis purs, et à des prix réduits. Ils sont tous faits avec soin ... [illegible] ... pastilles de gomme, de guimauve, &c.

A vendre aux détaillants :

50 caisses amandes cassées, 10 barils raisins de Corinthe, 30 boîtes cédrat blanc 50 cartons ... [illegible] ... livres pastilles ...

ERNEST TURPIN,
4oct—1m Vieille Levée entre Conti et St-Louis.

Avis important.

MONSIEUR HENRI JOFFRET vient d'opérer sur cette ville deux guérisons très importantes que je puis certifier en toute confiance.

La première de ces guérisons est celle d'une jeune personne atteinte ... [illegible]

Deux guérisons peu communes ou peut-être uniques, qui se sont opérées dans l'espace de quatre mois et demi en m'obligeant qu'a vous faire ... [illegible] ... les services méritoires rendus par M. Joffret à ma famille, et j'engage tous ceux ou celles qui seraient atteints de pareilles maladies à consulter CELUI QUI EXCELLE DANS L'ART DE GUÉRIR.

Monsieur Henri Joffret demeure 67, rue d'Orléans, entre Bourgogne et Dauphine.

LOUIS TREGRE,
Habitant de la paroisse St-Jean Baptiste.
3sept—jusq 14 oct

HOTEL AUGUSTE MAS

No 104 PRINCE STREET,

Entre Green & Mercer, New York.

PENSION FRANÇAISE, CAFE & BILLARD

MME MAS continue de tenir à la disposition de messieurs les cuisiniers, pâtissiers et autres, Vestes Tabliers, Bonnets, Couteaux, &c. 30 sept—au 15 an

Tabac en feuilles et Cigares.

LE soussigné vient de recevoir et vendra à des prix très modérés, un lot de TABAC EN FEUILLES [Connecticut, Florida et Mason County,] ainsi qu'un choix de CIGARES des meilleures marques.

F. SELING,
Nos 28 et 30, Tchoupitoulas, et 72, Front Levée.
21aout—3m

MALADIES SECRETES,

Syphylis—Gonorrhée—Ulcérations—Dartres—Plaies anciennes—Scrofules—Scorbut &c, &c.

MR E. GAUDOZ, pharmacien de l'Ecole de Paris annonce à ses nombreux clients qu'il continue comme par le passé à s'occuper spécialement du traitement des MALADIES SECRETES chez les deux sexes.

Les personnes atteintes des maladies de la peau, d'ulcérations, de plaies anciennes, de syphilis à la 2me et 3me période, peuvent être assurées de trouver une guérison radicale. Toutes les maladies chroniques sont traitées avec succès depuis huit années à la pharmacie encoignure Conti et Bourgogne. 17juin

ORLEANS HOUSE,

Au coin des rues Commune et Saint-Charles.

CE salon populaire vient d'être réparé dans le dernier genre et sera toujours pourvu de VINS ET LIQUEURS DE CHOIX.

LUNCH gratis tous les jours.

L'établissement s'est assuré les services d'employés polis et attentifs. 3oct—3f

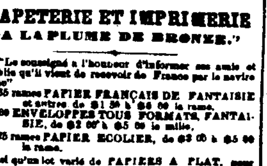

PAPETERIE ET IMPRIMERIE

"A LA PLUME DE BRONZE."

Le soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public qu'il vient de recevoir de France par le navire "Irène"

465 rames PAPIER FRANÇAIS DE FANTAISIE et autres de $1 50 à $6 00 la rame.
665,000 ENVELOPPES TOUS FORMATS, FANTAISIE, de $2 00 à $5 00 le mille,
275 rames PAPIER ECOLIER, de $3 00 à $5 00 la rame.

Ainsi qu'un lot varié de PAPIERS A PLAT, pour imprimeurs, tels que :
CAP, FOLIO POST, DEMY,
LETTER, BLANC et BLEU, &c.

Constamment en magasin: un assortiment SOIGNEUSEMENT CHOISI de

Papiers et d'Articles de Bureaux,

en tous genres, EN GROS ET EN DETAIL, et à des prix qui défient certainement toute concurrence.

Plumes d'acier, Cartes à jouer, Dominos, Trictrac, Plumes en or, Crayons, Ardoises, Porte-monnaies, Cahiers d'écoliers, Encre noire, bleue et carmin, &c.

REGISTRES DE COMMERCE pleine reliure, tous formats et épaisseurs, à 40 pour cent au-dessous des prix ordinaires.

IMPRIMERIE—RELIURE—REGLURE.

Commission et importation directe.

FRANCIS BOUVAIN,
PAPETIER ET IMPRIMEUR,
66, rue Bourbon, entre Bienville et Conti,
23 août— A la "Plume de Bronze.

ASSORTIMENT DE PAPIER

ET DE MATERIAUX

POUR FABRICATION DE

FLEURS ARTIFICIELLES.

A vendre à bas prix par FRANCIS BOUVAIN,
24 aout No 66, rue Bourbon

Transfert de magasin.

BRULATOUR & CO ont transféré leur magasin du No 30 Vieille Levée au No 33 rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée. 1eroct—1m

F. MINARD,

BOTTIER DE PARIS,

Rue Royale No 16,
[Ancienne Poste],
ENTRE CANAL ET DOUANE,
18 sept—1m NOUVELLE-ORLEANS

Graines de 1863.

Reçu par le navire MARIE FELIX du Havre, un assortiment de GRAINES EUROPEENNES, de la récolte de 1863 ... [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

COTON ! COTON !

Grande vente importante de 302 balles de coton, à l'encan

PAR E T MONTGOMERY

IL sera vendu, mercredi, 14 du ... au magasin d'encan, rue du Camp No ... coton. Les échantillons ... [illegible] ... comptant, en billets du Trésor des Etats Unis ... [illegible]

175 sacs café Rio prime à l'encan

PAR E. T. MONTGOMERY, Encanteur.

IL sera vendu, aujourd'hui, ... onze heures, au magasin No 39 de la rue N... 175 sacs café Rio prime.
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 14

Marchandises sèches, linge fait, chapeaux et chaussures.

PAR E. ROGER & Co.
JOSEPH HOLZ, encanteur.

JEUDI, 15 courant, il sera vendu à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée :

150 lots de marchandises sèches assorties.
100 lots de linge fait d'hiver, chemises et caleçons.
300 douzaines chapeaux feutre et castor pour hommes.
100 caisses bottes, souliers et brodequins assortiment de choix.
Conditions à la vente. 14oct

Marchandises sèches de saison, étrangères et du pays.

PAR WM. P. VINCENT, encanteur.

IL sera vendu jeudi 15 du courant, à 10 heures à son magasin d'encan, rue de la Douane No ...
Flanelles rouges, bleues et grises,
Couvertures 11/4, bordées en rubans,
Draps, casimirs et satinets,
Alpacas noirs et mousseline de laine noire,
Bombasine noire et toile d'Irlande,
Indiennes de fantaisie, Dunnell, Pacific et Sprague,
Bonneterie et chemises de peau en mérinos,
Cotons blancs et écrus,
Fil en bobine, d'Alexander, No 1 à 60
Mouchoirs batiste fil ourlé,
Mouchoirs foulard soie,
Popelines unies et à dessins,
Mousseline de laine en couleur et barèges
14 oct

Pacanes et tabac Périque.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

IL sera vendu, jeudi, 15 du courant, à 10 heures du matin, au No 47 de la rue des Magasins,
11 barils pacanes,
100 carrottes TABAC PERIQUE de la Grande Pointe.
Salle. do do du ...
Conditions comptant. 14 oct

Vente spéciale de vins, liqueurs &c.

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur.

IL sera vendu, vendredi, 16 du courant, à onze heures, à son magasin d'encan, rue des Magasins No 27 et 29, rue Gravier—
20 1/2 et 1/2 pipes eau-de-vie, 10 barils whisky et 1/2 vin d'Oporto. Egalement—Vieux vin d'Oporto en bouteilles, ... [illegible] ... poinçons rhum de Ste Croix, 100 caisses vin rouge.
Egalement—Genièvre, amers, sirops et diverses liqueurs.
Conditions—Comptant. 14 oct

Succession de Célestin Marigny.—No 19,878

PAR E. M. JACOBS, encanteur.

IL sera vendu, ... 19 octobre 1863, à onze heures du matin, rue d'Orléans, entre Dorgenois et Broad, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 3 octobre 1863, les effets mobiliers suivants appartenant à la succession, savoir, un ... consistant en bois de lit et ... de ... de ... armoire, bureau, tables, chaises, ... [illegible]

Conditions—comptant. 5 oct—14,19

Terrains de valeur sur la rue des Grands Hommes et ... [illegible]

PAR E. M. JACOBS, Encanteur.

IL sera vendu, samedi 17 octobre, 1863, à midi, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs ... [illegible] ... pieds de face ... [illegible]

Conditions ... comptant ... [illegible] ... la date et la balance comptant. 1oct

VENTES JUDICIAIRES.

Geo Ingram vs R. M. Davis.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT DE LA NOUVELLE-Orléans—No. 14,844—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je vendrai JEUDI le 22 octobre 1863 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, les propriétés ci-après décrites, saisies ... [illegible]

1—QUATRE TERRAINS situés au faubourg ... [illegible]

2—CINQ AUTRES TERRAINS situés au faubourg ... [illegible]

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant, au moment de l'adjudication.
JAS E. DUNHAM, Shérif de la paroisse d'Orléans.
25 sept—oct 14 15 22

Geo Ingram vs Robert M. Davis.

CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 14,844—En vertu d'un writ de fieri facias ... [illegible]

1o—SIX TERRAINS situés dans le Deuxième District ... [illegible]

DEUX TERRAINS désignés par les Nos ... [illegible]

Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant au moment de l'adjudication.
JAS E. DUNHAM, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
26 sep—4,14 23,29 oct

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de Jean-Baptiste Lafrance.

COUR du Deuxième District Judiciaire, tenant pour la paroisse de Plaquemines.—Attendu que Jacques Dragon a demandé à la Cour des lettres d'exécuteur testamentaire de la succession de Jean-Baptiste Lafrance, décédé, avis est donné à tous ceux que cela peut concerner de faire connaître, dans les dix jours, leurs oppositions, s'il y a lieu, pourquoi il ne serait pas fait droit à ladite demande.

Par ordre de la Cour, L. LORRAND, Greffier.
14 oct—14,23

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

QUATRIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires.

Montant des primes non expirées en sept. 1862		$ 54,322 00
Primes reçues dans l'année expirée le 30 septembre 1863 :		
Sur les risques d'incendie	$151,517 06	
Sur les risques de mer	16,989 38	
Sur les risques de rivière	1,682 15	
		$170,188 59
Total des primes		$224,461 59
En moins		
Primes non expirées le 30 sept. 1863	$ 47,651 00	
Primes remboursées	4,987 44	
		$ 52,638 44
Montant net des primes le 30 sept. 1863		$176,428 15
Pertes payées dans l'année :		
Sur les risques d'incendie	$ 43,533 14	
Sur les risques de mer	24,086 36	
Sur les risques de rivière	5,616 00	
	$ 71,210 60	
Dépenses, taxes, ressources, etc, intérêt et contingent	3,076 34	
		30,363 20 [illegible]
Quinze pour cent remboursés		$103,556 44
Bénéfice net		72,864 71
Montant net des primes		
En moins—montant des primes sur lesquelles il a été payé quinze pour cent		176,433 15
		20,312 30
Montant participant au bénéfice		$155,900 95
L'actif de la Compagnie est comme suit :		
Effets pr primes	$ 27,188 46	
Billets garantis par hypoth.	167,219 19	
En caisse	113,028 28	
Dû pour primes en voie de perception	34,588 19	
Bons de l'Etat de la Louisiane, de la ville et autres bons	104,785 00	
Scrips de différentes Compagnies d'assurance	9,940 09	
		$456,715 10
En moins, réclamations non réglées	$ 22,176 81	
Intérêt sur scrips	17,524 30	
		40,501 01
Net		$416,214 19

Etat de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Qu'on se souvienne que le 9 octobre 1863, pardevant moi soussigné, notaire public dans et pour la paroisse d'Orléans, ont comparu F. J. Tuyes, président, et J. W. Hincks, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans, lesquels, étant dûment assermentés ont déclaré que le tableau ci-dessus est exact et une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

F. J. TUYES président,
J. W. HINCKS, secrétaire.
Assermenté et signé par devant moi, ce 9 octobre 1863.
JOSEPH CUVILLIER, notaire public.

Les Directeurs ont résolu de payer, à partir du premier lundi de novembre prochain un intérêt de six pour cent sur les certificats non payés de profit, aux porteurs ... [illegible] ... ont résolu en outre de déclarer un dividende de trente-cinq (35) pour cent sur le montant net des primes de la compagnie pour l'année expirée le 30 septembre 1863. Il sera émis à cet effet, des certificats à partir du 1er janvier.

—Directeurs—

G W. Babcock, J. M. Caballero,
T Bailey Blanchard jur, Lt Millaudon,
Placide Forstall, A. P. Noblom,
J. M. Lapeyre, Jos Deynoodt,
Allén Rochereau, Chas Macias,
Chs Lafitte, F. J. Tuyes. 10 oct—1m

Médicaments spéciaux

DU

DOCTEUR VERGÉ.

DEPURATIF—POMMADE—INJECTION—POUDRE—SOLUTION—PILULES—SIROP ANTI-SYPHILITIQUE, &c.

GUERISON RADICALE

des Démangeaisons—Rougeurs—Dartres—Boutons—Ulcérations—Ecoulements—Engorgements—Fleurs Blanches et en général toutes les MALADIES SYPHILITIQUES ET DE LA PEAU,

par l'emploi des médicaments du Dr VERGÉ. Ces médicaments sont ... [illegible] ...

F. GAUDOZ,
7 août—3m Encoignure Orléans et Bourbon

FARINE.

100 barils FARINE ... [illegible]

A vendre par JEROME B. VAN HORN,
Rue des Magasins, No 61.

Demande de ... [illegible]

ON désire, dans une famille française, ... [illegible]
S'adresser rue St Louis, No 16. ... 1 sept